



Bulletin Officiel

N° 5170 Jeudi 18 Août 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME :

INTERLOCUTEUR UNIQUE FATCA 2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTUVER 3

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE – MIP - 4-5

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ – AGO - 6

ELECTROSTAR – AGO - 7

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - 8-9

COURBE DES TAUX

10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11-12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- ATTIJARI FCP HARMONIE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE
- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – ASTREE –

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30/06/2016

- SICAV PROSPERITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", que dans le cadre des travaux préparatoires pour la mise en application dudit accord, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour l'échange d'information avec la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et ce conformément aux dispositions dudit accord.

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker 1002 Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse: ereff@finances.tn et ce dans un délai ne dépassant pas le 20 août 2016, les informations ci-après:

- La dénomination sociale de l'institution, en langue arabe ainsi que son identifiant fiscal.
- L'identifiant obtenu de l'Internal Revenue Service (IRS): à savoir le "Global Intermediary Identification Number" ou GIIN.
- La dénomination sociale de l'institution telle qu'elle a été prise en considération lors de l'enregistrement auprès de l'IRS pour l'obtention de l'identifiant GIIN susvisé.
- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ainsi que la fonction qu'il occupe au sein de l'institution.
- L'adresse électronique administrative de l'interlocuteur unique désigné, son adresse postale administrative ainsi que son numéro de téléphone.

Par ailleurs, et dans le cadre de la confidentialité et de la protection des informations et des données personnelles, les institutions susvisées sont priées d'informer immédiatement la Direction Générale des Impôts, de toute modification concernant la désignation de leur interlocuteur unique.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le Jeudi 04 aout 2016 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 06 septembre 2016 en vue de statuer sur une augmentation du capital en numéraire pour un montant de 1 635 216 dinars et ce par l'émission de 1 635 216 actions nouvelles à raison de trois (3) actions nouvelles pour (43) anciennes. Le capital social passera de 23 438 096 dinars à 25 073 312 dinars.

Les actions seront souscrites à 3dt,500; soit 1dt,000 en nominal et de 2dt,500 en prime d'émission.

Cette assemblée se tiendra au siège de la société, ZI Djebel Oust , à partir de 10 heures.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016 :

Rubriques	Deuxième trimestre		De Janvier à Juin		Variation		31/12/2015 ***
	2016	2015	2016	2015	En TND	%	
Produit d'Exploitation (1)	1 114 081	2 013 352	2 163 281	3 835 057	- 1 671 776	-43,59%	7 010 875
Affichage urbain	1 006 945	1 844 740	1 951 623	3 538 811	- 1 587 188	-44,85%	6 465 796
Ventes d'espaces web	-	-	-	-	-		-
Affichage dynamique	-	-	-	-	-		-
Autres revenus	107 137	168 611	211 658	296 246	- 84 588	-28,55%	545 079
Produits financiers	20 849	23 919	40 356,30	47 497	- 7 141	-15,03%	168 001
Charges financières	121 896	157 957	215 276	280 200	57 319	36,29%	563 930
Charges d'Exploitation **(2)	1 221 969	1 845 700	2 636 687	3 617 904	- 981 217	-27,12%	6 954 709
Charges de personnel	273 397	420 341	541 620	743 350	- 201 730	-27,14%	1 409 854
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	948 572	1 425 359	2 095 067	2 874 554	- 779 487	-27,12%	5 544 855
Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	-9,68%	8,33%	-21,88%	5,66%	-27,55%		0,8%

(*)L'activité affichage dynamique a été transférée à partir du 01/04/2014 à la filiale DIGIDIS (CA T1 2016 est de 178 558 TND)

(**) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(***) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 ont été audités par le commissaire aux comptes

❖ FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2016 :

- 1- La société MIP fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur l'Impôt sur les sociétés, les Acomptes provisionnels, les Taxe sur la valeur ajoutée et sur les retenues à la source couvrant les périodes allant du 01/01/2012 au 31/12/2014:

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

- Suite -

- 1- Le deuxième trimestre de l'année 2016 a été marqué par la mise hors service des panneaux de MIP suite à sa perte de l'appel d'offre de la municipalité de l'Ariana.
- 2- L'investissements publicitaires dans l'affichage urbain a continu sa regression lourde dépassant 20% courant le premier semestre de 2016. Le marché a été tiré vers le bas à cause de l'introduction de plusieurs nouvelles petites structures et de l'implantation anarchique et informelle de nouveaux supports publicitaires augmentant ainsi l'offre nationale d'espace publicitaire

Cette situation a conduit à une baisse significative des prix de vente.

❖ COMMENTAIRE DES INDICATEURS:

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **3 835 057 dinars** au 30 juin 2015 à **2 163 281 dinars** au 30 juin 2016 enregistrant une baisse de **43,59%** se détaillant essentiellement comme suit:

- Pour l'affichage urbain : Au 31 Mars 2016, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **baisse de 44,85%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2015,
- Pour l'affichage dynamique : L'activité de vente de solutions et médias numériques est transférée à partir du 01/04/2014 exclusivement à la filiale DIGIDIS récemment détenue à 99% par la société MIP. Le volume des ventes des Solutions Media Numérique totalise un montant de 178 588 TND au 30/06/2016 dans les comptes de la société DIGIDIS.

▪ **Marge d'EBITDA:**

Pour le deuxième trimestre 2016, la marge d'EBITDA est de -9,68% contre 8,33% pour le deuxième trimestre 2015.

▪ **Réalisation 2016:**

La principale réalisation pour cette année 2016 est la concrétisation de la vente des parts de la famille Cheriha détentrice de 66% des actions composant le capital de MIP par la signature de l'accord définitif de cession en date du 25 avril 2016 faisant suite à la lettre engageante signée en janvier 2016.

Ce contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) qui communiquera sa stratégie et sa vision globale dans les jours qui suivent la finalisation de la transaction.

Le groupe de référence est déjà présent sur 5 pays et bénéficie d'une expérience reconnue et notable de 30 ans dans le domaine de la publicité extérieure.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

« STEQ »

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 Aout 2016, à 11 Heures, au siège de la société STEQ, sis à 8 rue 8601 la Charguia I – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 ;
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
4. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
5. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2015 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale ;

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 26 Aout 2016 à 10 heures, à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges Du Lac, Tunis à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2015 ;
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ;
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2015 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2015 ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2015 ;
- 8- Nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à cette assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis au : Rue 8612, impasse n° : 3, local n° : 9 – Charguia 1 – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

« STEQ »

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 août 2016.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée àdes présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille (1.000,000) Dinars brut par Administrateur au titre de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

- Suite -**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour répartir le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat net de l'exercice	607 927,503D
Report à nouveau bénéficiaire	3 958 130,815D

<u>Bénéfice avant prélèvement</u>	
<u>De la réserve légale</u>	<u>4 566 058,318D</u>

Prélèvement au titre de la Réserve légale	0,000 D
---	---------

<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>4 566 058,318D</u>
-------------------------------------	------------------------------

<u>Résultats reportés</u>	<u>4 566 058,318D</u>
----------------------------------	------------------------------

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 AOUT 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,380%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,397%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,424%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,431%	993,606
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,458%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,490%	1 002,093
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,511%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,545%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,646%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,679%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,698%	1 017,453
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,956%	1 004,267
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,326%	1 003,271
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,407%	885,366
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,531%	998,910
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,994%	984,449
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,330%	970,242
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,454%	973,262
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		956,097
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,040
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	933,285
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	947,101
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	942,251
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	940,202
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,486
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	940,286
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,768

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,118	162,134		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,502	109,514		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,849	93,858		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,427	14,428		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,517	105,528		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,480	1,481		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,104	104,181		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,622	39,626		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,720	53,725		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	127,513	127,450		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	473,373	472,229		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	117,092	117,464		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,715	125,850		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,350	138,297		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,793	120,077		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,310	94,736		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	144,982	145,095		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,944	93,657		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,719	93,552		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,101	140,351		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	125,353	125,631		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	109,596	109,591		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	93,645	93,654		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	99,571	99,687		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,799	18,862		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 534,063	1 536,237		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 138,196	2 161,244		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	120,487	119,995		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,094	109,374		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,901	142,311		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	145,866	146,369		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,262	15,304		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 133,880	5 125,672		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 975,691	4 969,346		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,406	2,411		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,119	2,121		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,159	1,161		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,084	1,083		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,072	1,071		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,072	1,070		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,596	103,945		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,308	9,242		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,926	110,519		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,648	118,665		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,946	106,958
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,194	102,204
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,036	104,047
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,101	101,113
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,550	102,563
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,912	105,923
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,059	103,071
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,025	101,035
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,297	103,306
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,132	101,142
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,046	103,058
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,182	102,192
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,220	105,231
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,715	103,726
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,283	102,292
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,234	101,244
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,212	103,222
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,197	101,209
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,400	102,411
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,192	104,202
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,265	101,277
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,815	101,827
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,781	103,790
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,292	101,302

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,426	10,427
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,982	101,994
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,246	102,257
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,364	103,376
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,364	10,365
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,557	56,619
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,898	128,769
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 347,266	1 345,903
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,751	112,789
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,789	108,826
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,365	97,331
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,917	16,928
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	269,441	270,603
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,526	28,449
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 273,485	2 273,548
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,421	70,438
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,111	54,148
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,943	101,888
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,819	85,782
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,730	10,739
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,531	11,542
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,859	13,938
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,403	12,449
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,421	12,441
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,205	11,218
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	140,971	141,178
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	137,355	137,512
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,931	8,926
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,848	100,832
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,203	80,191
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,731	80,409
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,284	97,229
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,327	94,294
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,447	102,318
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,061	114,942
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	101,328	100,767
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	136,830	136,982
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	98,620	99,421
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,764	99,609
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	189,748	190,315
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,309	175,990
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,864	153,230
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,599	19,625
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	142,932	142,710
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,793	113,739
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 583,053	8 631,059
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,018	8,016
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,390	81,702
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	977,530	977,204
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5119,172	5128,231
124	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	4993,468	4988,897
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
125	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	110,282	110,175
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
126	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,040	9,034
127	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
128	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 035,883	10 038,796

* FCP en liquidation anticipée

** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

ATTIJARI FCP HARMONIE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « ATTIJARI FCP HARMONIE » arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de « ATTIJARI FCP HARMONIE », comprenant le bilan arrêté au 31/12/2015, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 101 291 dinars, y compris des sommes distribuables de l'exercice de 1 343 DT.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Attijari Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3) Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de « ATTIJARI FCP HARMONIE » ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4) Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le fait que le fonds « ATTIJARI FCP HARMONIE » est en situation de liquidation suite à la décision du conseil d'administration du gestionnaire en date du 17 Septembre 2015.

Le gestionnaire a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds en date du 10 Décembre 2015.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons aussi procédé à la vérification du respect des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPC et l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 et nous avons constaté que :

- Au 31 décembre 2015, l'actif d'« Attijari FCP Harmonie » a été employé en des liquidités à hauteur de 84,06%. Ce taux est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds ;
- Au 31 décembre 2015, l'actif d'« Attijari FCP Harmonie » a été employé en des actions, des titres d'OPCVM et des emprunts émis par l'Etat à hauteur de 15,94%. Ce taux est situé au-dessous de la limite de 50% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds ; et
- Au 31 décembre 2015, l'actif net d'« Attijari FCP Harmonie » a été employé en des titres OPCVM à hauteur de 5,06%. Ce taux est en dépassement de la limite de 5% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 Mars 2016

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31/12/2015

(exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		16 251	63 295
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4-1	11 115	27 100
b-Obligations et valeurs assimilées	4-1	5 136	36 195
c-Autres valeurs		-	-
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		85 700	44 100
a-Placements monétaires	4-2	-	-
b-Disponibilités	4-2	85 700	44 100
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		-	-
AC4-AUTRES ACTIFS		-	-
TOTAL ACTIF		101 951	107 395
<u>PASSIF</u>			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	4-5	622	647
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	4-6	38	24
TOTAL PASSIF		660	671
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	4-3	99 948	104 404
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		1 343	2 320
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-4	-	3
b-Sommes distribuables de l'exercice	4-4	1 343	2 317
ACTIF NET		101 291	106 724
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		101 951	107 395

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015

(exprimé en dinars)

	<i>NOTE</i>	Exercice Clos le 31/12/2015	Exercice Clos le 31/12/2014
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		3 868	5 069
a-Dividendes	4-7	2 008	3 294
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	4-7	1 860	1 775
c-Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2-Revenus des placements monétaires	4-8	333	103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 201	5 172
CH 1-Charges de gestion des placements	4-9	2 552	2 551
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 649	2 621
PR 3-Autres produits		-	-
CH 2-Autres charges	4-10	306	304
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 343	2 317
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 343	2 317
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 853	2 745
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(6 232)	(620)
Frais de négociation de titres		(77)	(28)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(3 113)	4 414

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015
(exprimé en dinars)

	Exercice Clos le 31/12/2015	Exercice Clos le 31/12/2014
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>	(3 113)	4 414
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a-Résultat d'exploitation	1 343	2 317
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 853	2 745
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(6 232)	(620)
d-Frais de négociation de titres	(77)	(28)
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(2 320)	(1 620)
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a-Souscriptions	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Droits d'entrée		
b-Rachats	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 433)	2 794
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de l'exercice	106 724	103 930
b-En fin de l'exercice	101 291	106 724
<u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u>		
a-En début de l'exercice	10 000	10 000
b-En fin de l'exercice	10 000	10 000
VALEUR LIQUIDATIVE	10,129	10,672
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,232	0,162
AN6-TAUX DE RENDEMENT	-2,91%	4,24%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU
31/12/2015**

1. Présentation du fonds commun de placement ATTIJARI FCP HARMONIE:

ATTIJARI FCP HARMONIE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 22 décembre 2010 n° 43/2010.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP HARMONIE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK.

Le gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 19 août 2011.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 01 novembre 2011.

Le fonds est en cours de liquidation suite à une demande effectuée par le gestionnaire. L'agrément de liquidation a été obtenu le 10 décembre 2015. L'entrée en vigueur de la liquidation est le 11 décembre 2015.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31/12/2015.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

4-1 – Portefeuille Titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 16 251 DT contre 63 295 DT au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Coût d'acquisition	14 769	62 894
- Actions et droits rattachés	4 747	22 474
- Titres OPCVM	5 022	4 820
- Obligations et valeurs assimilées	5 000	35 600
Plus ou moins-values potentielles	1 346	(507)
- Actions et droits rattachés	1 242	(203)
- Titres OPCVM	104	9
- Obligations et valeurs assimilées	-	(313)
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilés	136	908
Totaux	16 251	63 295

L'état détaillé du portefeuille est présenté ci-après :

PORTEFEUILLE AU 31/12/2015

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif	Nombre total d'actions	% du capital émis
Actions et Droits rattachés		4 747	5 989	5,87%		
SPDIT SICAF	293	2 077	3 990	3,91%	28 000 000	0,001%
DA 3/40 SOTUVER 2015	633	216	126	0,12%	15 840 000	0,004%
TUNISIE LEASING	110	2 453	1 873	1,84%	8 600 000	0,001%
EMPRUNT NATIONAL		5 000	5 136	5,04%		
EMPRUNT NATIONAL 2014 – catégorie C	50	5 000	5 136	5,04%		
Titres OPCVM		5 022	5 126	5,03%		
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	50	5 022	5 126	5,03%	914 339	0,005%
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		14 769	16 251	15,94%		

4-2 –Placements monétaires et Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 85 700 DT contre 44 100 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Avoir en banque	79 398	46 287
- Sommes à l'encaissement	6 238	(21)
- Sommes à régler	(41)	(2 174)
- Intérêts courus sur compte courant	105	8
Totaux	85 700	44 100

ACTIF NET ET PASSIFS

4-3 - Capital social :

- Capital au 31/12/2014	
- Montant	104 404
- Nombre de titres	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre de porteur de parts entrants	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre de porteurs de parts sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 853
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-6 232
- Frais de négociation de titres	-77
- Capital au 31/12/2015	
- Montant	99 948
- Nombre de titres	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2

4-4 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux sommes distribuables de l'exercice 2015 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs. Elles se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice	1 343	2 317
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	3
Totaux	1 343	2 320

4-5 - Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 622 DT contre 647 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Gestionnaire	544	567
Dépositaire	39	40
Distributeur	39	40
Totaux	622	647

4-6-Autres créditeurs divers

Au 31/12/2015, le solde de ce poste s'élève à 38 DT contre 24 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- CMF à payer	8	9
- Etat – Impôt à payer	30	15
Totaux	38	24

ETAT DE RESULTAT

4-7 – Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 868 DT pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 contre 5 069 DT pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015	Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des actions	1 794	1 474
Revenus des titres OPCVM	214	1 820
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 860	1 775
Totaux	3 868	5 069

4-8 – Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent en 2015 à 333 DT contre 103 DT pour l'année 2014 et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant.

Libellé	Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015	Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014
Intérêts/ compte courant	333	103
Totaux	333	103

4-9 – Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent en 2015 à 2 552 DT contre 2 551 DT pour l'année 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015	Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	2 236	2 235
Rémunération du dépositaire	158	158
Rémunération du distributeur	158	158
Totaux	2 552	2 551

4-10 – Autres charges

Les autres charges s'élèvent en 2015 à 306 DT contre 304 DT pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015	Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014
Redevance CMF	105	105
Impôts et Taxes	130	128
Autres Frais et Frais Bancaires	71	71
Totaux	306	304

5. Autres informations

5-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,8% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élève à 2 236 DT TTC.

5-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élève à 158 DT TTC.

5-3 Rémunération du distributeur

La fonction de commercialisation est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élève à 158 DT TTC.

5-4 Données par part et ratios pertinents

5-4-1 Données par part

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	0,420	0,517	0,446	0,380
Charges de gestion des placements	(0,255)	(0,255)	(0,255)	(0,210)
Revenu net des placements	0,165	0,262	0,191	0,178
Autres produits	-	-	-	-
Autres charges	(0,030)	(0,030)	(0,029)	(0,038)
Résultat d'exploitation	0,135	0,232	0,162	0,140
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	0,135	0,232	0,162	0,140
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,185	0,274	(0,233)	(0,092)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0,623)	(0,062)	0,050	0,513
Frais de négociation de titres	(0,008)	(0,003)	(0,001)	(0,007)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation	(0,446)	(0,209)	(0,184)	0,414
Résultat net de l'exercice	(0,311)	0,441	(0,021)	0,554
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,446)	0,209	(0,184)	(0,414)
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,446)	0,209	(0,184)	0,414
Distribution de dividendes	0,232	0,162	0,140	-
Valeur liquidative	10,129	10,672	10,393	10,554

5-4-2 Ratios de gestion des placements :

Ratios de gestion des placements	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif Net Moyen	105 275	105 214	105 253	104 805
Total charges / actif net moyen	2,715%	2,714%	2,695%	2,366%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,424%	2,425%	2,424%	2,008%
Autres charges / actif net moyen	0,291%	0,289%	0,271%	0,358%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,276%	2,202%	1,539%	1,339%

5-5 : Les mouvements sur le portefeuille-titres

<i>Libellé</i>	<i>Obligations & Valeurs assimilées</i>	<i>Actions SICAV</i>	<i>Actions cotées</i>
Solde initial en coût d'acquisition	35 600	4 820	22 474
(+) Souscriptions	-	45 293	2 692
(-) Remboursements ou cessions	30 600	45 091	20 419
(+) Variation des intérêts précomptés	-	-	-
Solde final en coût d'acquisition	5 000	5 022	4 747
(+) Solde initial des Intérêts courus	908	-	-
(+) Variation des Intérêts courus	(772)	-	-
Solde final des intérêts courus	136	-	-
(+) Solde initial des +/- values potentielles	(313)	9	-203
(+) Variation des +/- values potentielles	313	95	1 445
Solde final des +/- values potentielles	-	104	1 242
Total	5 136	5 126	5 989

Le détail des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres au cours de l'exercice 2015 est le suivant :

<i>Titres</i>	<i>+/- Value réalisée en 2015</i>
ACTIONS COTEES	(6 200)
SPDIT	771
SIAME	96
UADH	713
SOTRAPIL	108
ADWIYA	(201)
ASSAD	(1 452)
BIAT	(312)
DELICE HOLDING	(48)
ESSOUKNA	(278)
MPBS	(1 140)
POULINA GH	(1 405)
SAH	(31)
SITS	(510)
TUNISIEPROFILESA	(599)
TUNISIE LEASING	(318)
SOTUVER	(1 189)
TUNIS RE	(405)
Titres OPCVM	308
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	308
DROITS	(160)
DS 1/3 TUNIS RE 2015	(160)
BTA	(180)
BTA 6,75% Juillet 2017	(180)
TOTAL	(6 232)

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY.

SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

BILAN : ACTIFS

période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2016

(Chiffres en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2016	Au 30 Juin 2015	Au 31 Décembre 2015
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	(1)	2 152 755	2 150 605	2 150 605
Moins : amortissements		-2 071 443	-1 864 089	-2 039 807
		81 312	286 516	110 798
Immobilisations corporelles	(1)	106 898 822	103 616 575	105 550 211
Moins : amortissements		-77 451 774	-71 879 849	-74 649 883
		29 447 048	31 736 726	30 900 328
Immobilisations financières	(2)	921 403	923 336	923 278
Moins : provisions		-131 322	-92 837	-131 322
		790 081	830 499	791 956
Total des Actifs immobilisés		30 318 441	32 853 741	31 803 082
Autres actifs non courants				
Total des actifs non courants		30 318 441	32 853 741	31 803 082
Actifs courants				
Stocks	(3)	4 978 642	4 220 969	4 465 981
Moins : provisions		-157 005	-23 837	-46 005
		4 821 637	4 197 132	4 419 976
Clients et comptes rattachés	(4)	32 269 126	34 097 460	39 492 080
Moins : provisions		-1 416 583	-1 208 595	-1 350 583
		30 852 543	32 888 865	38 141 497
Autres actifs courants	(5)	7 795 238	9 487 966	1 180 878
Moins : provisions		-90 763	-90 762	-90 763
		7 704 475	9 397 204	1 090 115
Placements et autres actifs financiers	(6)	65 814	65 566	69 564
Moins : provisions				
		65 814	65 566	69 564
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	1 756 858	379 700	497 291
Total des actifs courants		45 201 327	46 928 467	44 218 443
TOTAL DES ACTIFS		75 519 768	79 782 208	76 021 525

SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2016
BILAN : CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2016
(Chiffres en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2016	Au 30 Juin 2015	Au 31 Décembre 2 015
Capitaux propres				
Capital social		35 336 225	34 117 750	34 117 750
Réserves		3 813 451	4 205 405	4 205 405
Subventions d'investissements		1 087 462	1 413 046	1 239 588
Fonds Social		98 961	63 612	13 812
Résultats reportés				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		40 336 099	39 799 813	39 576 555
Résultat de l'exercice		3 702 521	4 774 309	7 750 071
dont : Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		531 000		1 200 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	44 038 620	44 574 122	47 326 626
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts		234 007	143 021	265 820
Autres passifs financiers	(9)	12 011 215	11 864 420	11 936 057
Provisions		67 735	67 735	67 735
Total des passifs non courants		12 312 957	12 075 176	12 269 612
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	5 981 695	4 025 252	6 763 614
Autres passifs courants	(11)	8 926 401	11 158 654	4 587 890
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	4 260 095	7 949 004	5 073 783
Total des passifs courants		19 168 191	23 132 910	16 425 287
Total des passifs		31 481 148	35 208 086	28 694 899
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		75 519 768	79 782 208	76 021 525

SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

ETAT DE RESULTAT

période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2016

(Chiffres en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2 016	Au 30 Juin 2015	Au 31 Décembre 2 015
Revenus	(13)	14 316 422	15 194 785	29 693 359
Coût des ventes	(14)	-10 674 491	-11 672 156	-22 147 817
Marge brute		3 641 931	3 522 629	7 545 542
Autres produits d'exploitation	(15)	300 878	198 770	476 715
Frais de distribution	(16)	-320 174	-439 927	-863 359
Frais d'administration	(17)	-1 021 288	-1 108 805	-1 879 837
Autres charges d'exploitation		-223 820	-212 121	-593 445
Résultat d'exploitation		2 377 527	1 960 546	4 685 616
Charges financières nettes	(18)	751 823	424 638	1 380 125
Produits des placements				
Produits des participations	(19)	1 170 000	2 988 750	2 988 750
Autres gains ordinaires				12 369
Autres pertes ordinaires				
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 299 350	5 373 934	9 066 860
Impôt sur les sociétés	(20)	-596 829	-599 625	-1 316 789
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 702 521	4 774 309	7 750 071
Effet des modifications comptables				
Résultat après modifications comptables		3 702 521	4 774 309	7 750 071

SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2016

(Chiffres en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2 016	Au 30 Juin 2 015	Au 31 Decembre 2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		21 345 669	16 303 597	39 884 605
Intérêts reçus		6	238	988
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-13 139 042	-14 051 945	-27 599 854
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(21)	-2 938 865	-2 993 458	-4 637 227
Intérêts payés	(22)	-4 181	-250 409	-142 827
Décaissements provenant des placements à court terme				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		5 263 587	-991 977	7 505 685
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23)	-1 582 877	-1 098 089	-2 132 631
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles				16 250
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières				-10 691
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières				
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 582 877	-1 098 089	-2 127 072
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions payés		-2 781 515		-6 820 240
Dividendes et autres distributions reçus		1 169 905		2 988 750
Encaissement provenant des subventions d'Investissements			786 347	
Encaissement d'emprunts	(24)	1 850 000	9 700 000	12 650 000
Remboursement d'emprunts	(25)	-1 950 000	-7 383 333	-13 783 333
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-1 711 610	3 103 013	-4 964 823
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(26)		15 612	14 231
Variation de trésorerie		1 969 100	1 028 559	428 021
Trésorerie au début de l'exercice		-220 838	-648 859	-648 859
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(27)	1 748 262	379 700	-220 838

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2016

Période allant du 01 Janvier au 30 Juin 2016							
PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 30 Juin			31-12-2015
				2 016	2 015		
Revenus et autres produits	14 316 422	Déstockage de production	2 643 219				
Total	14 316 422	Total	2 643 219	Production	11 673 203	13 814 972	25 718 061
Production	11 673 203	Achats consommés	3 911 251	Marge sur coût matières	7 761 952	8 490 167	16 072 906
Total	11 673 203	Total	3 911 251				
Marge sur coût matières	7 761 952	Autres charges externes	1 508 494				
Total	7 761 952	Total	1 508 494	Valeur Ajoutée Brute	6 253 458	7 250 345	13 273 842
Valeur Ajoutée Brute	6 253 458	Impôts et taxes	39 743				
Total	6 253 458	Charges de personnel	2 158 287				
Excédent brut d'exploitation	4 055 428	Total	2 198 030	Excédent brut d'exploitation	4 055 428	4 789 992	9 482 020
Autres produits ordinaires	300 878	Autres charges ordinaires	2 852 840				
Produits des participations	1 170 000	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 923 366				
Produits Financiers	1 029 055	Charges Diverses	55 413				
		I/S	596 829				
		Charges financières	277 232				
Total	6 555 361	Total	2 852 840	Résultat des activités ordinaires	3 702 521	4 774 309	7 750 071
Résultat positif des activités ordinaires	3 702 521	Effet modifications comptables		Résultat net après modifications comptables	3 702 521	4 774 309	7 750 071

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 30 JUIN 2016

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	10 674 491	6 523 711	1 579 621	1 651 827	919 332	
Frais de distribution	320 174	24 992	144 339	73 865	76 978	
Frais d'administration	1 021 288	5 767	434 327	197 674	383 520	
Autres charges d'exploitation	223 820				223 820	
I/S	596 829				596 829	
	12 836 602	6 554 470	2 158 287	1 923 366	2 200 479	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

NOTES AUX ETATS FINANCIERS : Situation intermédiaire au 30 Juin 2016
MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2016.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2015	Acquisitions	Virements de compte à compte	Cession	Valeurs brutes au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles	2 150 605	0	2 150	0	2 152 755
Logiciels	2 130 605		2 150		2 132 755
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	105 550 211	1 377 661	<2 150>	<26 900>	106 898 822
Terrains	909 214				909 214
Constructions	3 678 355		17 501		3 695 856
Matériel et outillage	44 633 661	7 294	315 807		44 956 762
Matériel de transport	3 327 653			<26 900>	3 300 753
M.M.B & A.A.I	13 874 031		20 195		13 894 226
Emballages	38 333 361	98 075	39 897		38 471 333
Immobilisations encours	793 936	1 272 292	<395 550>		1 670 678
Total	107 700 816	1 377 661	-	<26 900>	109 051 577

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2015	Dotations (a)	Autres variations	Amortissements au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles	2 039 807	31 636	0	2 071 443
Logiciels	2 039 807	31 636		2 071 443
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	74 649 883	2 828 005	<26 114>	77 451 774
Terrains				
Constructions	2 195 476	166 142		2 361 618
Matériel et outillage	30 885 942	1 637 801		32 523 743
Matériel de transport	2 609 002	115 550	<26 114>	2 698 438
M.M.B & A.A.I	8 860 847	119 072		8 979 919
Emballages	30 098 616	789 440		30 888 056
Immobilisations encours				
Total	76 689 690	2 859 641	<26 114>	79 523 217

(a) Les frais d'amortissement des immobilisations engagés par Air Liquide Tunisie en lieu et place de Air Liquide Tunisie Services et de SPECNA ont été refacturés au 30 Juin 2016 et ont été présentés en déduction du compte dotation aux amortissements pour des montants respectifs de 997 459 DT et 115 816 DT.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Titres de participation (a)	754 046	754 046	754 046
Autres Prêts à plus d'un an	50 000	50 000	50 000
Prêts au personnel (b)	2 375	6 000	4 250
Dépôts et cautionnements	114 982	113 290	114 982
Total brut	921 403	923 336	923 278
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<131 322>	<92 837>	<131 322>
Total net	790 081	830 499	791 956

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Matières premières	393 061	311 614	265 944
Matières consommables	3 702 539	3 152 812	3 402 673
Gaz fabriqués	853 072	668 616	765 183
Travaux en cours		23 329	
Marchandises en transit	29 970	64 598	32 181
Total brut	4 978 642	4 220 969	4 465 981
Provision pour dépréciation des stocks	<157 005>	<23 837>	<46 005>
Total net	4 821 637	4 197 132	4 419 976

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Air Liquide Tunisie Services	28 640 840	30 456 862	34 807 348
Autres clients	3 628 286	3 640 598	4 684 732
Total brut	32 269 126	34 097 460	39 492 080
Provision pour dépréciation des clients	<1 416 583>	<1 208 595>	<1 350 583>
Total net	30 852 543	32 888 865	38 141 497

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Taxe de formation professionnelle		35 098	10 528
Charges payées ou comptabilisées d'avance	116 980	205 317	171 025
Sociétés du Groupe (a)	516 054	646 430	193 984
Consignations en douane	22 400	36 585	36 385
Produits à recevoir (b)	5 801 525	7 698 224	257 858
TVA	407 221	16 592	
Autres comptes d'actifs courants	931 058	849 720	511 098
Total brut	7 795 238	9 487 966	1 180 878
Provision pour dépréciation des autres actifs	<90 763>	<90 762>	<90 763>
Total	7 704 475	9 397 204	1 090 115

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre du premier semestre de l'exercice 2016 pour un montant de 4 253 330 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 933 013 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	63 636	63 566	67 386
Titres de placement	2 178	2 000	2 178
Total brut	65 814	65 566	69 564
Provision pour dépréciation des prêts			
Total net	65 814	65 566	69 564

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Banque de Tunisie	1 720 323	343 475	464 305
UBCI	3 125	3 248	2 986
Autres établissements bancaires	30 028	25 680	25 539
Caisses	3 382	7 297	4 461
Total	1 756 858	379 700	497 291

BILAN - PASSIF**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 30 Juin 2016 se détaille comme suit :

Rubriques		Au 31 décembre 2015 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2015 (conformément à l'AGO du 27 MAI 2016)	Autres variations	Au 30 Juin 2016
Capital social	(a)	34 117 750		1 218 475	35 336 225
Réserve légale		3 280 555	131 220		3 411 775
Fond Social		13 812	100 000	- 14 851	98 961
Autres réserves		924 850	- 504 699	- 18 475	401 676
Subvention d'investissement		1 239 588		- 152 126	1 087 462
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		7 750 071	- 7 750 071	3 702 521	3 702 521
Compte spécial d'investissement			1 200 000	- 1 200 000	
Total		47 326 626	<6 823 550> (b)	3 535 544	44 038 620

(a) Le capital est divisé en 1 413 449 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2016 statuant sur les états Financiers de 2015.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Fournisseurs d'exploitation	3 547 804	2 818 819	4 544 532
Fournisseurs d'immobilisation	64 942	61 481	609 941
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de garanties	103 600	16 568	48 561
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 846 243	1 128 384	1 548 278
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	419 106		12 302
Total	5 981 695	4 025 252	6 763 614

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Charges à payer	190 241	366 376	1 068 516
C.N.S.S.	339 195	247 763	406 196
Compte courant actionnaires (a)	4 117 807	6 896 012	75 772
Société du Groupe (b)	2 405	20 883	66 401
Impôts et taxes	583 759	329 738	1 695 095
Autres créditeurs	3 692 994	3 297 882	1 275 910
Total	8 926 401	11 158 654	4 587 890

(a) Dont dividendes à payer suite à l'AGO du 27 Mai 2016 de 4 033 430 DT.

(b) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Banque de Tunisie	8 457		718 129
UBCI	139		
Echéance Emprunts à moins d'un an	4 251 499	7 949 004	4 355 654
Total	4 260 095	7 949 004	5 073 783

ETAT DE RESULTAT

NOTE 13 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant le premier semestre de l'année 2016.

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Chiffre d'affaires	14 316 422	15 194 785	29 693 359

NOTE 14 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Achats consommés	6 523 711	6 668 982	13 582 303
Frais de personnel	1 579 621	1 792 298	2 809 762
Services extérieurs	919 332	959 276	1 956 793
Amortissements et provisions	1 651 827	2 251 600	3 798 959
Total	10 674 491	11 672 156	22 147 817

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Location	24 095	22 948	45 895
Produits divers d'exploitation	124 657	2 364	83 904
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	152 126	173 458	346 916
Total	300 878	198 770	476 715

NOTE 16 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Achats non stockés	24 992	19 281	24 977
Frais de personnel	144 339	202 596	382 089
Services extérieurs	76 978	65 072	178 388
Amortissements et provisions	73 865	152 978	277 905
Total	320 174	439 927	863 359

NOTE 17 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Frais du personnel administratif	434 327	400 457	530 565
Services extérieurs	383 520	347 381	645 820
Achats non stockés	5 767	16 354	13 173
Amortissements et provisions	197 674	344 613	690 279
Total	1 021 288	1 108 805	1 879 837

NOTE 18 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Charges financières	<277 232>	<284 731>	<669 967>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<52 000>	<76 368>	<182 222>
Intérêts des emprunts	<86 824>	<144 091>	<359 847>
Escompte	<4 181>	<5 114>	<9 532>
Pertes de change	<134 227>	<59 158>	<118 366>
Produits financiers	1 029 055	709 369	2 050 092
Intérêts de retard (a)	933 013	595 327	1 866 025
Intérêts créditeurs des comptes courants	6	238	988
Gain de change	96 036	113 804	183 079
Produits financiers nets	751 823	424 638	1 380 125

(a) Ce poste correspond au montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 19 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2015.

NOTE 20 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 21 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

NOTE 22 : INTERETS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 23 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2016.

NOTE 24 : ENCAISSEMENT EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le montant du crédit de financement exportation contracté auprès de la BT pour un montant total de 1 850 000 DT.

NOTE 25 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le remboursement du crédit à court terme de financement auprès de la BT.

NOTE 26 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 27 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Banque de Tunisie	1 711 866	343 475	<253 824>
UBCI	2 986	3 248	2 986
Autres établissements bancaires	30 028	25 680	25 539
Caisses	3 382	7 297	4 461
Total	1 748 262	379 700	<220 838>

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Cautions douanières	218 660	160 810	294 810
Cautions sur marchés	12 035	12 035	12 035
Total	230 695	172 845	306 845

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA arrêtés au 30 juin 2016, joints au présent rapport, et comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

Fait à Tunis le, 12 Août 2016
Les commissaires aux comptes



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Mourad GUELLATY

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'Assurances et de Réassurances- Astrée- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Adel Mohsen CHAABANE et Mr Chiheb GHANMI.

Annexe n°1 Actif du bilan	Notes	Au 30 Juin 2016			(Chiffres en dinars tunisien)	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
AC1 Actifs incorporels	A 1	770 929	690 751	80 178	10 629	44 334
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		758 524	690 751	67 773	10 629	44 334
AC14 Acomptes versés		12 405	-	12 405	-	-
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	6 166 637	4 729 910	1 436 727	1 535 933	1 475 759
AC21 Installations techniques et machines		5 031 735	3 847 904	1 183 831	1 311 652	1 257 915
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 014 569	882 006	132 563	103 948	97 511
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		120 333	-	120 333	120 333	120 333
AC3 Placements	A 3	322 790 251	18 118 122	304 672 129	298 149 581	282 457 261
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1	10 847 511	4 794 911	6 052 600	6 271 713	6 162 151
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 192 986	1 662 516	1 750 548	1 706 531
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 601 925	3 700 084	3 831 165	3 765 620
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000	-	690 000	690 000	690 000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	32 204 421	-	32 204 421	32 217 601	32 217 601
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	278 018 319	13 323 211	264 695 108	258 697 621	242 705 056
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		110 373 362	13 202 768	97 170 594	83 390 366	64 902 328
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		80 079 866	416	80 079 450	76 416 060	76 838 360
AC333 Prêts hypothécaires		551 971	-	551 971	445 704	419 903
AC334 Autres Prêts		518 120	120 027	398 093	435 491	404 465
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		86 495 000	-	86 495 000	98 010 000	100 140 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	1 720 000	-	1 720 000	962 646	1 372 453
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	39 640 801	-	39 640 801	40 697 965	43 029 573
AC510 Provisions pour primes non acquises		9 207 089	-	9 207 089	10 279 592	9 897 836
AC530 Provisions pour sinistres Vie		41 220	-	41 220	21 521	41 220
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		30 392 492	-	30 392 492	30 311 239	33 090 517
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		-	-	-	85 613	-
AC6 Créances	A 5	79 166 409	13 281 901	65 884 508	59 351 888	48 291 391
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	74 750 272	11 873 526	62 876 746	55 682 557	42 638 205
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	2 009 646	-	2 009 646	762 512	2 009 646
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	66 156 868	11 593 208	54 563 660	48 724 873	34 877 462
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	6 583 758	280 318	6 303 440	6 195 172	5 751 097
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	1 360 354	614 433	745 921	1 150 650	685 877
AC63 Autres Créances	A 5.3	3 055 783	793 942	2 261 841	2 518 681	4 967 309
AC631 Personnel	A 5.3.1	78 740	-	78 740	51 629	120 925
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 026 264	-	2 026 264	2 442 018	4 837 641
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	950 779	793 942	156 837	25 034	8 743
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	13 674 834	-	13 674 834	44 577 284	17 209 855
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	5 445 959	-	5 445 959	35 851 456	9 244 886
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	2 682 880	-	2 682 880	2 448 630	2 682 880
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	5 545 995	-	5 545 995	6 277 198	5 282 089
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	5 181 504	-	5 181 504	5 799 842	4 989 635
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	364 491	-	364 491	477 356	292 454
Total de l'Actif :		462 209 861	36 820 684	425 389 177	444 323 280	392 508 173

Annexe n°2 Capitaux propres et passif du Bilan		(Chiffres en dinars tunisien)			
		Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015	
	<i>Notes</i>				
Capitaux propres					
	P 1				
CP1	Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	P 1.2	22 831 873	30 831 873	30 831 873
CP4	Autres capitaux propres	P 1.3	39 730 315	34 202 815	34 202 815
CP5	Résultat reporté	P 1.4	14 037 420	6 903 372	6 903 372
	Total capitaux propres avant résultat :		96 599 608	91 938 060	91 938 060
CP6	Résultat au 30 juin	P 1.5	9 995 654	9 590 206	12 661 548
	Total capitaux propres avant affectation :		106 595 262	101 528 266	104 599 608
Passif					
	P 2				
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	6 363 330	6 433 798	7 433 798
	PA23 Autres provisions		6 363 330	6 433 798	7 433 798
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	245 484 549	268 933 118	218 796 248
PA310	Provisions pour primes non acquises Non Vie		30 349 106	31 830 551	29 777 477
PA320	Provisions d'assurances Vie		92 219 016	125 768 969	77 106 309
PA330	Provisions pour sinistres Vie		2 116 368	2 302 381	2 347 346
PA331	Provisions pour sinistres Non Vie		113 373 026	103 719 133	103 050 898
PA340	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		1 630 000	910 000	1 481 801
PA341	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		2 511 362	1 393 274	1 946 753
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		-	85 857	2 078
PA360	Autres provisions techniques Vie		280 000	128 011	236 095
PA361	Autres provisions techniques Non Vie		3 005 671	2 794 942	2 847 491
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	28 860 280	31 073 442	33 154 448
PA6	Autres dettes	P 2.4	37 062 506	35 498 255	27 575 996
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	10 229 381	9 323 591	8 051 126
	PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	8 539 668	7 728 815	6 703 869
	PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	1 689 713	1 594 776	1 347 257
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	19 893 671	19 129 315	11 780 537
PA63	Autres dettes	P 2.5	6 939 454	7 045 349	7 744 333
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	487 751	438 701	439 001
PA632	Personnel	P 2.5.2	807 067	695 683	1 136 639
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	5 142 630	5 404 651	5 743 760
PA634	Créditeurs divers	P 2.5.4	502 006	506 314	424 933
PA7	Autres passifs	2.6	1 023 250	856 401	948 075
	PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 023 250	856 401	948 075
Total des capitaux propres et du Passif :			425 389 177	444 323 280	392 508 173

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
PRNV1 Primes acquises	62 761 831	<15 547 902>	47 213 929	33 824 245	60 548 785
PRNV11 Primes émises et acceptées	63 333 460	<15 366 572>	47 966 888	35 646 236	60 708 764
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<571 629>	<181 330>	<752 959>	<1 821 991>	<159 979>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	3 510 455	-	3 510 455	3 189 213	4 155 456
PRNV2 Autres produits techniques	19 107	-	19 107	33 135	165 172
CHNV1 Charges de sinistres	<36 605 462>	891 723	<35 713 739>	<23 664 133>	<44 536 297>
CHNV11 Montants payés	<26 283 334>	3 589 748	<22 693 586>	<22 057 642>	<46 377 319>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<10 322 128>	<2 698 025>	<13 020 153>	<1 606 491>	1 841 022
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<158 180>	-	<158 180>	<77 101>	<129 649>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 755 925>	-	<1 755 925>	<830 859>	<1 492 351>
CHNV4 Frais d'exploitation	<7 117 948>	3 914 228	<3 203 720>	<561 947>	<4 616 956>
CHNV41 Frais d'acquisition	<2 796 706>	-	<2 796 706>	<2 981 390>	<4 800 958>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	<13 320>
CHNV43 Frais d'administration	<4 321 242>	-	<4 321 242>	<3 241 262>	<7 604 181>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	3 914 228	3 914 228	5 660 705	7 801 503
CHNV5 Autres charges techniques	<456 798>	-	<456 798>	<2 203 265>	<4 627 379>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	2 078	-	2 078	-	<1 834>
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	20 199 158	<10 741 951>	9 457 207	9 709 288	9 464 947

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
PRV1 Primes	17 450 756	<87 199>	17 363 557	14 845 556	24 293 626
PRV11 Primes émises et acceptées	17 450 756	<87 199>	17 363 557	14 845 556	24 293 626
PRV2 Produits de placements	2 944 016	-	2 944 016	3 870 627	5 628 422
PRV21 Revenus des placements	2 568 294	-	2 568 294	3 564 279	5 218 420
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	235 700	-	235 700	84 238	73 192
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	140 022	-	140 022	222 110	336 810
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<1 521 991>	122 984	<1 399 007>	<4 033 339>	<55 249 028>
CHV11 Montants payés	<1 752 969>	122 984	<1 629 985>	<3 809 164>	<54 999 588>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	230 978	-	230 978	<224 175>	<249 440>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<15 156 611>	-	<15 156 611>	<11 850 505>	37 050 827
CHV21 Provisions d'assurance vie	<15 112 706>	-	<15 112 706>	<11 850 505>	37 158 910
CHV22 Autres provisions techniques	<43 905>	-	<43 905>	-	<108 083>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<186 946>	-	<186 946>	83 062	<1 295 383>
CHV4 Frais d'exploitation	<1 483 728>	119	<1 483 609>	<1 201 688>	<2 259 723>
CHV41 Frais d'acquisition	<1 278 580>	-	<1 278 580>	<895 276>	<2 067 528>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	247 569
CHV43 Frais d'Administration	<205 148>	-	<205 148>	<308 531>	<444 003>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	119	119	2 119	4 239
CHV5 Autres charges techniques	<108 009>	-	<108 009>	<52 843>	<1 481 785>
CHV9 Charges des placements	<772 752>	-	<772 752>	<698 112>	<2 589 890>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<263 650>	-	<263 650>	<286 603>	<453 225>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<384 791>	-	<384 791>	<279 846>	<1 954 736>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<124 311>	-	<124 311>	<131 663>	<181 929>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	1 164 735	35 904	1 200 639	962 758	4 097 066

Annexe n°5 Etat de Résultat		(Chiffres en dinars tunisiens)		
		Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
	Notes			
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	9 457 207	9 709 288	9 464 947
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	1 200 639	962 758	4 097 066
PRNT1	<u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	7 888 704	7 111 094	12 777 126
	PRNT11 Revenus des placements	6 881 930	6 548 273	11 846 376
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	631 575	154 762	166 154
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	375 199	408 059	764 596
CHNT1	<u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<2 071 046>	<2 134 125>	<5 879 331>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<706 469>	<526 545>	<1 028 870>
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<1 031 477>	<1 365 690>	<4 437 462>
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<333 100>	<241 890>	<412 999>
CHNT2	<u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<3 510 455>	<3 189 213>	<4 155 456>
PRNT2	Autres produits non techniques	97 059	32 623	232 386
CHNT3	Autres charges non techniques	<58>	<6 072>	<16 588>
	Résultats provenant des activités ordinaires	13 062 050	12 486 353	16 520 150
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<3 066 396>	<2 896 147>	<3 858 602>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	9 995 654	9 590 206	12 661 548
Résultat net après modifications comptables :		9 995 654	9 590 206	12 661 548

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
HB1 Engagements reçus		1 199 180	727 913	1 067 112
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		551 971	445 704	419 903
<i>Avals, cautions de garanties</i>		647 209	282 209	647 209
HB2 Engagements donnés		747 580	665 000	747 580
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		747 580	665 000	747 580
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		-	-	-
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		-	-	-
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		-	-	-
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		-	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		-	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		-	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		-	-	-

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	60 678 067	67 361 289	128 920 685
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	25 483 995	-27 761 023	-54 856 474
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	93 346	80 962	997 589
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	0	0	-305 894
E5 Commissions versées sur les acceptations	-21 003	-18 320	-270 670
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-12 662 326	-18 188 185	-43 447 084
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	3 827 168	5 631 736	13 815 797
E8 Commissions reçues sur les cessions	2 040 906	3 987 194	9 206 351
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-5 237 056	-4 429 875	-9 656 073
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 423 661	-2 636 014	-5 174 161
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0	4 610
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	18 183 626	1 601 314	5 700 250
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-89 818 867	-57 834 449	-128 867 135
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	66 780 199	71 172 696	153 170 103
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-5 577 688	-5 291 729	-8 988 529
E16 Produit financiers reçus	8 831 106	9 845 863	16 599 177
E17 Impôts sur les bénéfices payés	0	-1 944 428	-1 944 428
E18 Autres mouvements	-65 019 466	-7 191 785	-67 164 128
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	4 158 346	34 385 246	7 739 986
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	<22 930>	<319>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	23 250
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-	-
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-	-
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	-	<22 930>	22 931
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-	-
F2 Dividendes et autres distributions	<7 980 570>	<6 787 347>	<6 787 347>
F3 Encaissements provenant d'emprunts	-	-	-
F4 Remboursements d'emprunts	-	-	-
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	-	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<7 980 570>	<6 787 347>	<6 787 347>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	23 297	<13 619>	<20 790>
Variations de trésorerie	<3 798 927>	27 561 350	954 780
Trésorerie de début d'exercice	9 244 886	8 290 106	8 290 106
Trésorerie de fin d'exercice	5 445 959	35 851 456	9 244 886

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - CCR
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD : Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI : Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Michel LUCAS ;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Kamel JENDOUBI, représentant la Banque de Tunisie.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - 71 Agents d'assurances
 - 37 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.
- **Situation comparative des primes émises au 30/06/2016 (Hors Acceptations)** :

(Chiffres en dinars)

	30/06/2016	Part %	30/06/2015	Part %	31/12/2015	Part %
Primes émises non VIE	63 787 434	78,48	62 093 588	80,5	99 474 715	80,21
Primes émises VIE	17 494 202	21,52	15 039 983	19,5	24 530 412	19,79
Total :	81 281 636	100	77 133 571	100	124 005 127	100

Source : Etats de production au 30/06/2016

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances durant le premier semestre de l'exercice 2016:

- ✓ L'avancement du projet de mise en place de la centrale de risques, mené en tandem, entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) avec l'assistance technique de la fédération Marocaine des compagnies d'assurances et en collaboration, sur le plan de la technique informatique, d'une université tunisienne privée.
- ✓ La mise en application du système de la vignette d'assurance pour l'Automobile.
- ✓ Le lancement d'une réflexion générale en ce qui concerne la branche Automobile visant notamment l'amélioration des prestations rendues par les compagnies d'assurances et la refonte du système de tarification.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

▪ **Production :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 81,282 MD contre 77,134 MD à la même période en 2015, soit une enveloppe en primes additionnelles de 4,148 MD qui correspond à une progression de 5,38%.

Les branches Vie, Automobile, Maladie et les Risques Spéciaux constituent les principaux vecteurs de cette croissance. La baisse du niveau d'activité en Transport-Risques pétroliers a freiné le niveau de croissance globale de la Compagnie.

▪ **Sinistres déclarés et Sinistralité :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2016, les sinistres déclarés de la Compagnie se sont établis à un montant de 22,332 MD contre 19,042 MD à la même période de l'exercice écoulé, soit un écart défavorable de 3,290 MD.

Quant à la sinistralité globale de la Compagnie, elle s'est aggravée de 2,78 points en s'établissant au terme du premier semestre de l'exercice en cours à 27,47% contre 24,69% à la même période, une année auparavant. Cette aggravation est imputable, principalement, à la branche Automobile dont le ratio Sinistres à Primes a augmenté d'environ 3 points en passant, pendant la période de référence, de 35,52% à 38,45%. L'augmentation de la fréquence des sinistres Automobile ainsi que le renchérissement de leurs coûts, notamment pour les sinistres Matériels sont à l'origine de l'aggravation enregistrée.

▪ **Placements :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2016, les produits de placements bruts se sont élevés à **10,833 MD**, soit une diminution de **0,149 MD** comparé à la même période de l'année écoulée. Celle-ci s'explique principalement par la diminution des revenus de nos placements financiers.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
 - Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire sont neutralisés par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches « accident de travail » et « invalidité » ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

- **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance-crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19.

Les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	2 009 646	-	-	2 009 646
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	46 309 808	19 847 060	-	66 156 868
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	6 366 876	216 882	-	6 583 758
Créances nées d'opération de réassurance	745 921	-	614 433	1 360 354
Personnel	78 740	-	-	78 740
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 026 264	-	-	2 026 264
Débiteurs divers	367 228	583 551	-	950 779
Total :	57 904 483	20 647 493	614 433	79 166 409

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 404 751	2 134 917	8 539 668
Dettes nées d'opération de réassurance	19 893 671	-	19 893 671
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 689 713	-	1 689 713
Dépôts et cautionnements reçus	-	487 751	487 751
Personnel	807 067	-	807 067
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 142 630	-	5 142 630
Créditeurs divers	502 006	-	502 006
Total :	34 439 838	2 622 668	37 062 506

5.4 Capitaux propres

Le capital social de la Compagnie s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2016 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2015	20 000 000	30 831 873	34 202 815	6 903 372	12 661 548
Affectation AGO du 28 Avril 2016		<8 000 000>	5 527 500	7 134 048	<12 661 548>
Résultat au 30 juin					9 995 654
Solde au 30/06/2016	20 000 000	22 831 873	39 730 315	14 037 420	9 995 654

Conformément à la décision de l'AGO en date du 28 Avril 2016, la répartition du résultat 2015 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2015 :	12 661 548
Résultat reporté :	6 903 372
Total à distribuer :	19 564 920

Réserve pour réinvestissements exonérés	<5 527 500>
Résultat reporté :	14 037 420

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note CP1 dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2016.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

	Non Vie	Vie	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision pour sinistres à payer	104 986 676	1 999 318	106 985 995	100 190 889	99 491 005
Chargement de gestion	8 762 787	117 050	8 879 837	6 923 190	7 559 038
Prévision de recours à encaisser	<1 246 437>	-	<1 246 438>	<1 555 211>	<2 247 799>
Provision SAP Acceptations	870 000	-	870 000	462 646	596 000
Total :	113 373 026	2 116 368	115 489 394	106 021 514	105 398 244

5.6 Informations diverses sur le bilan

AC – Actif du bilan

Note - A1 – Actifs incorporels

AC 11.12.13 – Investissement de recherche et développement

	Montant brut	Amortissements / Résorption	VNC 30/06/2016	VNC 30/06/2015	VNC 31/12/2015
Logiciels	758 524	690 751	67 773	10 629	44 334
Acomptes versés	12 405		12 405		
Total :	770 929	690 751	80 178	10 629	44 334

Note - A2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2016	VNC 30/06/2015	VNC 31/12/2015
AC 21 - Installations techniques et machines	5 031 735	<3 847 904>	1 183 831	1 311 652	1 257 915
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	1 014 569	<882 006>	132 563	103 948	97 511
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	120 333		120 333	120 333	120 333
Total :	6 166 637	<4 729 910>	1 436 727	1 535 933	1 475 759

Note - A3 – Placements**A3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2016	VNC 30/06/2015	VNC 31/12/2015
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 192 986>	1 662 516	1 750 548	1 706 531
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	<2 601 925>	3700 084	3 831 165	3 765 620
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000		690 000	690 000	690 000
Total :	10 847 511	<4 794 911>	6 052 600	6 271 713	6 162 151

A3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2016	VNC 30/06/2015	VNC 31/12/2015
AC 32 – Parts dans des entreprises liées	26 102 517		26 102 517	26 115 697	26 115 697
AC 32 – Parts dans des entreprises avec lien de participation	6 101 904		6 101 904	6 101 904	6 101 904
Total :	32 204 421	-	32 204 421	32 217 601	32 217 601

A3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2016	VNC 30/06/2015	VNC 31/12/2015
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	110 373 362	<13 202 768>	97 170 594	83 390 366	64 902 328
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	80 079 866	<416>	80 079 450	76 416 060	76 838 360
AC 333-334 - Prêts	1 070 091	<120 027>	950 064	881 195	824 368
AC 335 Dépôts monétaires	86 495 000		86 495 000	98 010 000	100 140 000
Total :	278 018 319	<13 323 211>	264 695 108	258 697 621	242 705 056

A3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour primes non acquises acceptations	850 000	500 000	776 453
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	870 000	462 646	596 000
Total :	1 720 000	962 646	1 372 453

Note – A4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	9 207 089	10 279 592	9 897 836
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	41 220	21 521	41 220
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	30 392 492	30 311 239	33 090 517
AC 550 – Provisions d'équilibrage Non Vie	-	85 613	-
Total :	39 640 801	40 697 965	43 029 573

Note – A5 – Créances

A5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 – Primes acquises et non émises

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Primes acquises et non émises Transport	163 405	163 943	163 405
Primes acquises et non émises maladie	3 042 737	2 262 435	3 042 737
Primes acquises et non émises invalidité	773 743	556 595	773 743
Primes acquises et non émises Multirisques	210 382	174 714	210 382
Primes acquises et non émises Individuelle	18 564	14 914	18 564
Primes acquises et non émises Automobile	151 344	168 136	151 344
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	106 656	76 861	106 656
Primes acquises et non émises Resp. Civile	531 680	526 890	531 680
Primes acquises et non émises Vie	1 111 457	939 717	1 111 457
Primes à annuler	<4 100 322>	<4 121 693>	<4 100 322>
Total :	2 009 646	762 512	2 009 646

A5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Quittances de primes à recevoir (1)	60 697 345	54 635 433	41 931 590
Quittances de primes à recevoir P/C Co assureurs	98 736	156 249	101 100
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	3 464 349	2700 450	2 492 508
Effets en portefeuille	1 351 274	1 194 510	1 324 991
Chèques impayés	545 164	374 163	620 482
S/Total :	66 156 868	59 060 805	46 470 671

Provisions au titre des arriérés primes	<10 168 841>	<9 167 296>	<10 168 841>
Provisions au titre des chèques impayés	<612 806>	<360 103>	<612 806>
Provision au titre des effets impayés	<811 561>	<808 533>	<811 561>
Total :	54 563 660	48 724 873	34 877 462

(1) Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est du notamment aux habitudes de liquidation des primes d'assurances par les Entreprises et à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

A5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Avances sur recours matériel	2 131 259	1 519 150	1 885 740
Avance sur recours corporels	1 193 788	1 244 520	1 192 130
Indemnisation Directe des Assurés	2 812 280	1 712 422	2 229 433
Sinistres officieux	1 523	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	444 908	1 940 950	722 589
S/ Total :	6 583 758	6 418 565	6 031 415
Provisions pour dépréciation de créances	<280 318>	<223 393>	<280 318>
Total :	6 303 440	6 195 172	5 751 097

A5.2 – Créances nées d'opérations de réassurance

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cessionnaires	1 235 316	1 679 357	1 174 796
Cédantes	125 038	85 726	125 514
S/Total :	1 360 354	1 765 083	1 300 310
Provision pour créances envers les Cessionnaires	<614 433>	<614 433>	<614 433>
Total :	745 921	1 150 650	685 877

A5.3 – Autres créances

A5.3.1 – Personnel

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Avances au personnel	60 722	51 629	57 874
Autres avances	18 018	-	63 051
Total :	78 740	51 629	120 925

A5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Avances sur Impôts/Sociétés	449 347	467 345	408 746
Acomptes provisionnels	1 157 581	1 409 436	4 228 307
Autres	419 336	565 237	200 588
Total :	2 026 264	2 442 018	4 837 641

A5.3.3 – Débiteurs divers			
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Compte de liaison avec la délégation Maroc	583 551	421 524	583 551
Autres débiteurs	367 228	235 425	219 134
S/Total :	950 779	656 949	802 685
Provision pour dépréciation (1)	<793 942>	<631 915>	<793 942>
Total :	156 837	25 034	8 743

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été actualisé au 31/12/2015. Il est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	2 744 627	31 917 613	6 566 340
Effets remis à l'encaissement	2 551 279	3 155 465	2 678 538
Comptes bancaires en Devises	148 035	777 578	-
Caisse	2 018	800	8
Total :	5 445 959	35 851 456	9 244 886

A6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2015 soit 2 682 880 dinars.

A6.3 – Compte de régularisation Actif

A6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	5 080 276	5 604 274	4 883 434
loyers échus et à recevoir	101 228	195 568	106 201
Total :	5 181 504	5 799 842	4 989 635

A6.3.2 – Autres comptes de régularisation Actif

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres charges constatées ou payées d'avance	53 816	269 072	32 618
Encaissements ou règlements en instance d'imputation		-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	304 905	202 514	254 066
Total :	364 491	477 356	292 454

Note – CP – Capitaux propres et passif du Bilan**Note P1 - Capitaux propres**

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CP 1 – Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP 2 – Réserves et primes liées au capital	22 831 873	30 831 873	30 831 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	16 105 870	24 105 870	24 105 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
CP 4 – Autres capitaux propres	39 730 315	34 202 815	34 202 815
Réserves pour réinvestissements exonérés	37 781 630	32 254 130	32 254 130
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 984 685
CP 5 – Résultat reporté	14 037 420	6 903 372	6 903 372
S/Total :	96 599 608	91 938 060	91 938 060
CP 6 – Résultat de la période	9 995 654	9 590 206	12 661 548
Total capitaux propres avant affectation :	106 595 262	101 528 266	104 599 608

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Solde d'ouverture	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision d'ouverture	7 433 798	6 433 798	6 433 798
Constitution	500 000	-	-
Utilisation	<213 779>	-	1 000 000
Reprise	<1 356 689>	-	-
Provision de clôture	6 363 330	6 433 798	7 433 798

P2.2 – Provisions techniques brutes

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PA 310 – Provisions pour primes non acquises			
Non Vie	30 349 106	31 830 551	29 777 477
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	92 219 016	125 768 969	77 106 309
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 116 368	2 302 381	2 347 346
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	113 373 026	103 719 133	103 050 898
PA 340 – – Provisions pour P.B & Ristournes vie	1 630 000	910 000	1 481 801
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	2 511 362	1 393 274	1 946 753
PA 350 – Provision pour égalisation et équilibrage	-	85 857	2 078
PA 360 – Autres provisions techniques vie	280 000	128 011	236 095
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	3 005 671	2 794 942	2 847 491
- Réserve pour risques en cours	-	-	-
- Réserve mathématique de rentes	2 956 027	2 735 298	2 801 560
- Réserve d'invalidité	30 000	40 000	26 287
- Arrérages à payer	19 644	19 644	19 644
Total :	245 484 549	268 933 118	218 796 248

(1) : Voir Note n° 8

P2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour primes non acquises	2 648 791	3 749 306	5 982 624
Provisions pour sinistres vie	41 220	21 521	41 220
Provisions pour sinistres non vie	26 170 269	27 302 615	27 130 604
Total :	28 860 280	31 073 442	33 154 448

P2.4– Autres Dettes

P2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Commissions sur arriérés	5 963 377	5 289 638	4 378 040
Comptes de régularisation	1 353 494	1 318 850	1 089 206
Primes affaires collectives à payer	504 608	664 640	643 117
Compte intermédiaire sinistres maladie	718 189	455 687	593 506
Total :	8 539 668	7 728 815	6 703 869

P2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Recours client	63 163	59 946	67 438
Sinistres officieux	281 631	281 631	281 631
Comptes de régularisation Sinistres	1 344 919	1 253 199	998 188
Total :	1 689 713	1 594 776	1 347 257

P2.4.2– Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cessionnaires	18 881 804	18 430 359	10 840 539
Récessionnaires	24 634	27 171	24 634
Cédantes	987 233	671 785	915 364
Total :	19 893 671	19 129 315	11 780 537

P2.5 – Autres dettes

P2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	121 748	72 698	72 998
Total :	487 751	438 701	439 001

P2.5.2– Personnel

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dettes provisionnées pour congés payés	488 794	457 051	452 794
Autres charges à payer Personnel	248 938	185 000	637 969
Autres dettes	69 335	53 632	45 876
Total :	807 067	695 683	1 136 639

P2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Retenues à la source	269 030	183 774	358 201
Taxes d'assurance à payer	895 499	755 992	521 737
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 339 459	3 737 456	4 055 002
Cotisations sociales	638 642	377 429	480 820
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	-	350 000	328 000
Total :	5 142 630	5 404 651	5 743 760

P2.5.4 – Crédoiteurs divers

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Actionnaires, dividendes à payer	196 084	176 654	176 654
Autres crédoiteurs divers	232 683	302 160	144 003
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	73 239	27 500	104 276
Total :	502 006	506 314	424 933

P2.6 – Autres passifs

P2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Encaissements en instance d'affectation	222 006	259 457	218 116
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	50 235	1 008	1 485
Autres comptes de régularisation Passif	751 009	595 936	728 474
Total :	1 023 250	856 401	948 075

Informations sur l'état de résultat

1. Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

2. Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

3. Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements net de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

4. Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 juin 2016 comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres	107
Agents d'encadrement	40
Agents d'exécution	36
Personnel de service	4
Personnel en détachement	2
Total :	189

Les frais de personnel s'élèvent au 30 juin 2016 à la somme de **3 648 746 DT** et sont ventilées comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2016	30/06/2015
Salaires	2 602 195	2 040 510
Charges connexes aux salaires	144 957	129 480
Charges sociales	793 024	676 702
Personnel en détachement	108 570	70 488
Total :	3 648 746	2 917 180

5. Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires au 30 juin 2016, s'élevant à la somme de **6 798 105 DT**, se détaille comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2016	30/06/2015
Agents généraux	3 818 127	3 483 505
Courtiers	1 645 607	1 522 888
Banque Assurance	1 167 761	753 091
Acceptations	148 500	104 000
Coassurance	18 110	16 306
Total :	6 798 105	5 879 790

6. Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations en cours et hors ristournes sur exercices, s'élevant au 30 juin 2016 à la somme de 81 281 636 DT, se présente comme suit :

Zone	Montant	
	30/06/2016	30/06/2015
Nord	69 848 725	65 647 899
Centre	3 255 634	3 555 630
Sud	8 177 277	7 930 042
Total :	81 281 636	77 133 571

7. Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal :

Bénéfice comptable avant impôt :	13 062 050
Réintégrations :	1 527 673
Déductions (1) :	< 5 828 591 >
Résultat Fiscal avant réinvestissement :	8 761 132
Réinvestissement exonéré :	-
Bénéfice Fiscal au 30 juin 2016	8 761 132
Taux d'imposition :	35%
Impôt sur les Sociétés :	3 066 396
Bénéfice comptable net au 30 juin 2016 :	9 995 654

(1) Ce montant correspond à des dividendes encaissés et à des reprises sur provisions pour pertes et charges et des provisions pour dépréciation des actions non cotées.

8. Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision mathématique vie à l'ouverture	77 106 309	113 918 464	113 918 464
Charges de provisions au 30 juin	15 400 197	13 287 686	15 476 659
Intérêts techniques	916 578	1 866 045	
Total :	93 423 084	129 072 195	129 395 123
Sinistres payés, Capitaux échus et rachats polices vie	<1 204 068 >	<3 303 226 >	<52 288 814 >
Total :	92 219 016	125 768 969	77 106 309

9. Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Comparabilité des comptes

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2016 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2016.

Diligences spécifiques

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 30 juin 2016 à **116,88%**.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2016

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins valeur latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	5 362 600	19 052 502	13 689 902
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	86 020 103	73 119 634	108 392 721	35 273 087
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	44 892 395	44 703 667	44 703 667	0
Autres parts d'OPCVM (4)	11 665 284	11 551 714	12 832 562	1 280 848
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	80 079 866	80 079 450	80 079 450	0
Autres Dépôts (6)	86 495 000	86 495 000	86 495 000	0
TOTAL	320 000 160	302 002 065	352 245 902	50 243 837

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	15 562 090	50 835 177
Actions non cotées	57 557 544	57 557 544
Total	73 119 634	108 392 721

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	22 373 700	22 373 700
Obligations non cotées :	5 361 000	5 361 000
Titres de créances négociables et bons du trésor :	52 344 750	52 344 750
Total :	80 079 450	80 079 450

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2016

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		601 901	601 901	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 902 523	7 233 049	10 135 572	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV2
Revenus des autres placements		95 247	95 247	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 902 523	7 930 197	10 832 720	
Intérêts		594 557	594 557	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes		2 249 241	2 249 241	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV
Autres frais				
Total charges des placements	-	2 843 798	2 843 798	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2016	Total
Primes Acquisées Charges de prestations Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	17 450 756 <1 752 969> <14 969 004>
Solde de souscription :	728 783
Frais d'acquisition Autres charges de gestion nettes	<1 278 580> <313 157>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<1 591 737>
Produits nets de placements Participation aux résultats	2 171 264 <143 575>
Solde Financier :	2 027 689
Part des réassureurs dans les primes acquises Part des réassureurs dans les prestations payées Part des réassureurs dans les charges de provisions Part des réassureurs dans les participations aux résultats Commissions reçues des réassureurs	<87 199> 122 984 - - 119
Solde de réassurance :	35 904
Résultat technique juin 2016 :	1 200 639
Résultat technique juin 2015 :	962 758
Variation juin 2016 - juin 2015 :	237 881
Variation juin 2016 - juin 2015 :	24,71%
Informations complémentaires : Versement périodique de rente Vie Rachats Vie payés Capitaux échus Vie Intérêts techniques bruts de l'exercice Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2016 Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2016	18 095 70 110 1 115 863 - 92 219 016 77 106 309

Annexe n° 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie au 30/06/2016

Eléments	Toutes branches confonfues	Acceptations	Total
Primes acquises			
PRNV11 Primes émises	62 783 460	550 000	63 333 460
PRNV12 Variation des primes non acquises	<498 082>	<73 547>	<571 629>
Charges de prestations			
CHNV11 Prestations et frais payés	<26 229 381>	<53 953>	<26 283 334>
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	<10 563 355>	<274 000>	<10 837 355>
Solde de souscription :	25 492 642	148 500	25 641 142
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	<2 796 706>	-	<2 796 706>
CHNV43, CHNV5 Autres charges de gestion nettes	<4 610 433>	<148 500>	<4 758 933>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<7 407 139>	<148 500>	<7 555 639>
PRNT3 Produits nets des placements	3 510 455	-	3 510 455
CHNV3 Participation aux Bénéfices & Ristournes	<1 396 800>	-	<1 396 800>
Solde Financier :	2 113 655	-	2 113 655
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	<15 547 902>	-	<15 547 902>
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	3 589 748	-	3 589 748
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	<2 698 025>	-	<2 698 025>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	3 914 228	-	3 914 228
Solde de Réassurance Juin 2016 :	<10 741 951>		<10 741 951>
Solde de Réassurance Juin 2015 :	<13 789 213>		<13 789 213>
Résultat technique Juin 2016 :	9 457 207		9 457 207
Résultat technique Juin 2015 :	9 709 288		9 709 288
Variation Juin 2016 - Juin 2015	-252 081 -2,60%		-252 081 -2,60%
Informations complémentaires :			
Provisions pour primes non acquises à la clôture	30 980 551	850 000	30 349 106
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	28 932 699	776 454	29 777 477
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	102 849 133	870 000	113 373 026
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	99 495 438	596 000	103 050 898
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes	1 393 274	0	2 511 363
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes	1 043 098	0	1 946 753
Provision pour Equilibrage à la Clôture	0	0	0
Provision pour Equilibrage à l'Ouverture	2 078	0	2 078
Autres provisions techniques à la clôture :	3 005 671	0	3 005 671
- Provisions pour risques en cours	0	0	0
- Provisions mathématiques de rentes	2 956 027	0	2 956 027
- Arrérages de rentes à payer	19 644	0	19 644
- Réserve des rentes d'invalidité	30 000	0	30 000
Autres provisions techniques à l'ouverture :	2 847 491	0	2 847 491
- Provisions pour risques en cours	0	0	0
- Provisions mathématiques de rentes	2 801 561	0	2 801 561
- Arrérages de rentes à payer	19 644	0	19 644
- Réserve des rentes d'invalidité	26 286	0	26 286

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2016**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	17 450 756
Charges de prestations	CHV11	<1 752 969>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<14 969 004>
Solde de souscription :		728 783
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<1 278 580>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<313 157>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<1 591 737>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	2 171 264
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<143 575>
Solde Financier :		2 027 689
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<87 199>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	122 984
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	119
Solde de réassurance :		35 904
Résultat technique :		1 200 639
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		18 095
Montants des rachats Vie		70 110
Capitaux échus Vie		1 115 863
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		92 219 016
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		77 106 309

**Annexe n°16 : Tableau de rattachement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2016**

	Rattachement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	63 333 460
Variation des primes non acquises	PRNV12	<571 629>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<26 283 334>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<10 837 355>
Solde de souscription :		25 641 142
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<2 796 706>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<4 758 933>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<7 555 639>
Produits nets de placements	PRNT3	3 510 455
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<1 396 800>
Solde Financier :		2 113 655
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<15 547 902>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	3 589 748
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	<2 698 025>
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	3 914 228
Solde de Réassurance :		<10 741 951>
Résultat technique :		9 457 207
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		30 349 106
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		29 777 477
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		113 373 026
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		103 050 898
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		2 511 363
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 946 753
Autres provisions techniques à la clôture		3 005 671
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 847 491

Mesdames et messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2016 faisant apparaître un total net de bilan de 425 389 177 dinars ainsi que du compte de résultat affichant un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 9 995 654 dinars, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable applicable en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Tunis, le 30 juillet 2016

Adel Mohsen CHAABANE

Chiheb GHANMI

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société « **SICAV PROSPERITY** » et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « **SICAV PROSPERITY** » arrêtés au 30/06/2016 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/06/2016, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **1 542 078,773 DT**, un actif net de **1 534 510,271 DT** et une valeur liquidative de **112,163 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/06/2016, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **SICAV PROSPERITY** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « **SICAV PROSPERITY** » au 30/06/2016.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/01/2016 au 30/06/2016 la société « **SICAV PROSPERITY** » n'a pas respecté d'une manière permanente l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant plus que 30% de son actif en bons de trésor à court terme.

Tunis le 28 Juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes
Auditing & Consulting Worldwide

Ahmed KHLIF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1 024 875,472	982 983,356	919 862,697
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		324 808,266	398 959,300	310 038,169
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		0,000	102 566,400	105 330,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		679 451,996	406 316,211	452 856,045
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPCVM)		20 615,210	75 141,445	51 638,483
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	515 687,876	589 199,818	588 394,768
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		514 430,306	588 574,209	588 321,033
AC2-B	DISPONIBILITES		1 257,570	625,609	73,735
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1 515,425	10 424,398	623,152
AC3-A	DIVIDENDES A RECEVOIR		0,000	360,000	0,000
AC3-B	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		1 515,425	10 064,398	623,152
TOTAL ACTIF			1 542 078,773	1 582 607,572	1 508 880,617
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	630,785	662,169	631,711
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6 937,717	6 760,348	10 105,544
TOTAL PASSIF			7 568,502	7 422,517	10 737,255
ACTIF NET			1 534 510,271	1 575 185,055	1 498 143,362
CP1	CAPITAL	CP1	1 512 929,321	1 553 633,231	1 459 741,965
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	21 580,950	21 551,824	38 401,397
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8,046	13,766	13,362
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		21 835,340	22 622,530	40 320,545
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-262,436	-1 084,472	-1 932,510
ACTIF NET			1 534 510,271	1 575 185,055	1 498 143,362
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 542 078,773	1 582 607,572	1 508 880,617

ETATS DE RESULTAT COMPARE

	Note	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	31/12/2015
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	14 482,189	20 524,675	15 670,390	21 241,447	36 759,223
PR1-A REVENUS DES ACTIONS		6 674,800	6 674,800	9 520,100	9 520,100	13 344,100
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		139,797	1 405,797	1 454,400	2 932,800	5 696,400
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		7 473,242	12 249,728	4 138,130	8 230,787	17 160,963
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		194,350	194,350	557,760	557,760	557,760
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	5 791,406	11 846,221	6 898,786	12 144,075	24 480,213
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		5 791,406	11 846,221	6 898,786	12 144,075	24 480,213
REVENUS DES PLACEMENTS		20 273,595	32 370,896	22 569,176	33 385,522	61 239,436
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 952,549	-3 916,643	-2 170,965	-4 088,902	-7 906,126
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 321,046	28 454,253	20 398,211	29 296,620	53 333,310
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 316,805	-6 618,913	-3 383,776	-6 674,090	-13 012,765
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 004,241	21 835,340	17 014,435	22 622,530	40 320,545
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-519,125	-262,436	-1 811,013	-1 084,472	-1 932,510
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 485,116	21 572,904	15 203,422	21 538,058	38 388,035
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		519,125	262,436	1 811,013	1 084,472	1 932,510
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		2 939,215	50 188,055	802,708	-478,545	-44 644,026
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-6 386,246	-9 193,032	12 101,432	17 112,817	12 527,771
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-259,333	-452,329	-487,690	-942,405	-1 241,983
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11 297,877	62 378,034	29 430,885	38 314,397	6 962,307

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

DE LA PERIODE DU 01-04-2016 AU 30/06/2016

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du		
	01/04/2016	01/01/2016	01/04/2015	01/01/2015	31/12/2015	
	au	au	au	au		
	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015		
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATI	11 297,877	62 378,034	29 430,885	38 314,397	6 962,307
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	15 004,241	21 835,340	17 014,435	22 622,530	40 320,545
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	2 939,215	50 188,055	802,708	-478,545	-44 644,026
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-6 386,246	-9 193,032	12 101,432	17 112,817	12 527,771
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-259,333	-452,329	-487,690	-942,405	-1 241,983
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-38 744,592	-38 744,592	-44 666,674	-44 666,674	-44 666,674
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-100 728,225	12 733,467	-201 536,071	282 248,789	236 559,186
	SOUSCRIPTIONS	0,000	121 450,932	266 320,160	820 612,930	820 612,930
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	107 700,000	231 800,000	719 500,000	719 500,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	0,000	10 413,739	26 697,288	78 597,079	78 597,079
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	0,000	3 050,697	5 823,320	19 649,544	19 649,544
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS (S)	0,000	286,496	1 999,552	2 866,307	2 866,307
	RACHATS	-100 728,225	-108 717,465	-467 856,231	-538 364,141	-584 053,744
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-88 300,000	-95 300,000	-411 100,000	-473 100,000	-514 200,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	-9 407,925	-10 169,077	-47 120,579	-53 730,584	-57 471,745
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 501,175	-2 699,456	-5 825,087	-7 582,778	-7 583,182
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS (R)	-519,125	-548,932	-3 810,565	-3 950,779	-4 798,817
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-128 174,940	36 366,909	-216 771,860	275 896,512	198 854,819
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	1 662 685,211	1 498 143,362	1 791 956,915	1 299 288,543	1 299 288,543
AN4-B	FIN DE PERIODE	1 534 510,271	1 534 510,271	1 575 185,055	1 575 185,055	1 498 143,362
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	14 564	13 557	15 761	11 504	11 504
AN5-B	FIN DE PERIODE	13 681	13 681	13 968	13 968	13 557
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	114,164	110,506	113,695	112,942	112,942
B-	FIN DE PERIODE	112,163	112,163	112,770	112,770	110,506
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	2,92%	8,15%	6,73%	4,75%	0,35%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/06/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilés :

Les placements en actions et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/06/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30/06/2016 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		269 064,448	324 808,266	21,17%
ADWYA	2 300	16 078,315	20 106,600	1,31%
ATB	3 500	15 123,670	17 150,000	1,12%
ATL	5 000	14 245,500	14 940,000	0,97%
ATTIJARI BANK	2 300	49 290,708	64 400,000	4,20%
CITY CARS	1 100	12 534,611	17 116,000	1,12%
ENNAKL	1 800	19 049,200	23 382,000	1,52%
EURO-CYCLES	825	8 121,666	35 244,000	2,30%
MAGASIN GENERAL	300	7 087,000	7 647,000	0,50%
MONOPRIX	2 000	30 986,486	21 574,000	1,41%
MPBS	500	3 198,039	1 907,000	0,12%
ONE TECH HOLDING	1 100	7 960,229	7 805,600	0,51%
SFBT	2 742	32 646,694	53 257,866	3,47%
SIMPAR	500	23 276,000	15 500,000	1,01%
SOTUVER	2 000	10 501,056	8 142,000	0,53%
TPR	5 100	18 965,274	16 636,200	1,08%
AC1- C. Emprunts d'Etat		662 566,050	679 451,996	44,28%
BTA 5.50% 10/2018	190	186 238,000	192 261,781	12,53%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	200	191 300,000	199 278,082	12,99%
BTA 6% AVRIL 2024	256	246 144,000	248 971,923	16,22%
EN 2014 CAT. A /5	5 400	38 884,050	38 940,210	2,54%
AC1- D. Autres Valeurs (OPCVM)		20 729,166	20 615,210	1,34%
SICAV TRESOR	205	20 729,166	20 615,210	1,34%
Total du portefeuille titres		952 359,664	1 024 875,472	66,79%

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **14 482,189 Dinars** du 01/04/2016 au 30/06/2016, contre **15 670,390 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des actions	6 674,800	6 674,800	9 520,100	9 520,100	13 344,100
Revenus des Obligations de sociétés	139,797	1 405,797	1 454,400	2 932,800	5 696,400
Revenus des Emprunts d'Etat	7 473,242	12 249,728	4 138,130	8 230,787	17 160,963
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	194,350	194,350	557,760	557,760	557,760
Total	14 482,189	20 524,675	15 670,390	21 241,447	36 759,223

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016 à **514 430,306 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% Actif net
BTC 52S-06/09/2016	304	294 245,641	299 797,997	19,537%
BTC 52S-08/11/2016	220	208 921,915	214 632,309	13,987%
Total		503 167,556	514 430,306	33,524%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016 à **1 257,570 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/04/2016 au 30/06/2016 à **5 791,406 Dinars**, contre **6 898,786 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des Bons du Trésor	5 791,406	11 846,221	6 898,786	12 144,075	24 480,213
Total	5 791,406	11 846,221	6 898,786	12 144,075	24 480,213

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2016 à **1 515,425 Dinars** contre **10 424,398 Dinars** au 30/06/2015, représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et se détaillant comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
Dividendes à recevoir	0,000	360,000	0,000
Sommes à l'encaissement / Vente des titres	0,000	10 064,398	617,426
Etat RS sur achat de Bons du Trésor Assimilables	1 515,425	0,000	5,726
Total	1 515,425	10 424,398	623,152

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016, à **7 568,502 Dinars**, contre **7 422,517 Dinars** au 30/06/2015 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
PA1	Opérateurs créditeurs	630,785	662,169	631,711
PA2	Autres créditeurs divers	6 937,717	6 760,348	10 105,544
Total		7 568,502	7 422,517	10 737,255

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2016 à **630,785 Dinars** contre **662,169 Dinars** au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
Gestionnaire	378,471	397,301	379,025
Dépositaire	126,159	132,434	126,343
Distributeurs	126,155	132,434	126,343
Total	630,785	662,169	631,711

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2016, à **6 937,717 Dinars** contre **6 760,348 Dinars** au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015(*)	Montant au 31/12/2015(*)
Etat, impôts et taxes	115,912	135,895	99,466
Redevance CMF	126,156	132,426	126,340
Provision pour charges diverses	1 389,378	830,627	999,961
Rémunération CAC	2 227,180	1 119,500	1 120,000
Jetons de présence	2 983,526	3 000,000	6 000,000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	95,565	0,000	95,565
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0,000	1 541,900	1 664,212
Total	6 937,717	6 760,348	10 105,544

(*)Retraité pour les besoins de la comparaison

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2016 au 30/06/2016 à **1 952,549 Dinars**, contre **2 170,965 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	1 171,521	2 349,969	1 302,579	2 453,336	4 743,658
Rémunération du dépositaire	390,514	783,337	434,193	817,783	1 581,234
Rémunération des distributeurs	390,514	783,337	434,193	817,783	1 581,234
Total	1 952,549	3 916,643	2 170,965	4 088,902	7 906,126

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2016 au 30/06/2016 à **3 316,805 Dinars** contre **3 383,776 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevance CMF	390,499	783,306	434,174	817,753	1 581,179
Impôts et Taxes	47,248	77,491	45,138	66,572	122,280
Rémunération CAC	1 113,840	2 227,680	1 120,000	2 240,000	4 480,000
Jetons de présence	1 491,763	2 983,526	1 500,000	3 000,000	6 000,000
Diverses charges d'exploitation	273,455	546,910	284,464	549,765	829,306
Total	3 316,805	6 618,913	3 383,776	6 674,090	13 012,765

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/06/2016 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01/01/2016 (en nominal)

- Montant : 1 355 700,000 dinars
- Nombre de titres : 13 557
- Nombre d'actionnaires : 35

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 107 700,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 077

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 95 300,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 953

Capital au 30/06/2016 : 1 512 929,321 Dinars

- Montant en nominal : 1 368 100,000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : 144 829,321 Dinars
- Nombres de titres : 13 681
- Nombre d'actionnaires : 36

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **144 829,321 Dinars** au 30/06/2016 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	104 041,965
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	40 542,694
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	50 188,055
- +/- values réalisées sur cession de titres.	- 9 193,032
- Frais de négociation de titres	-452,329
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	244,662
- Aux émissions	10 413,739
- Aux rachats	-10 169,077
Total sommes non distribuables	144 829,321

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30/06/2016 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2016
Résultat distribuable de la période	21 835,340
Régularisation du résultat distribuable de la période	- 262,436
Sommes distribuables des exercices antérieurs	8,046
Sommes distribuables	21 580,950

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Revenus des placements	2,366	2,390
Charges de gestion des placements	-0,286	-0,293
Revenus net des placements	2,080	2,097
Autres charges d'exploitation	-0,484	-0,478
Résultat d'exploitation	1,596	1,620
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,019	-0,078
Sommes distribuables de la période	1,577	1,542
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,019	0,078
Variation des +/- values potentielles/titres	3,668	-0,034
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,672	1,225
Frais de négociation de titres	-0,033	-0,067
Résultat net de la période	4,559	2,743

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/06/2016	30/06/2015
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,249%	0,248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,420%	0,405%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	1,386%	1,372%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;

- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,10% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PROSPERITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2016**

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 30/06/2016 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/06/2016, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **167 823 798,029 DT**, un actif net de **167 714 036,338 DT** et une valeur liquidative de **108,947 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/06/2016, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» au 30/06/2016.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- La «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» évalue les BTA à leurs prix de revient majorés des intérêts courus à la date du 30/06/2016 et ajustés du montant de l'amortissement linéaire, des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA par rapport au prix de remboursement, sur la période restant à courir jusqu'à la date de l'échéance. Cet amortissement, s'élevant au 30/06/2016 à un montant net de **149 603,698 Dinars** constitue une moins-value potentielle qui est portée directement en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparaît comme composante du résultat net de la période.

Cette méthode d'amortissement linéaire des primes et décotes constatées sur les BTA est appliquée par la «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» à partir du 02/01/2014. Bien qu'elle ne soit pas préconisée par la norme comptable NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, elle demeure conforme aux usages de la profession, en l'absence d'un environnement approprié.

- Au cours de la période s'étalant du 01/04/2016 au 30/06/2016, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» n'a pas respecté de manière permanente :
 - o l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant :
 - plus de 30% de son actif en certificats de dépôts et en Bons du Trésor à Court Terme.
 - plus de 5% de son actif net en actions SICAV
 - plus de 20% de son actif en liquidités et quasi-liquidités
 - o l'article 29 du code des organismes de placement collectif en employant plus de 10% de son actif dans des certificats de dépôt émis par un même émetteur.

Tunis, le 28 Juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	95 327 786,099	80 501 454,004	91 474 517,680
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		15 382 041,699	1 201 679,594	11 302 665,628
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		73 354 609,234	76 248 729,160	77 300 115,899
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		6 591 135,166	3 051 045,250	2 871 736,153
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	72 461 266,998	44 160 009,979	32 714 097,955
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	72 461 189,670	44 159 316,562	32 714 053,728
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	77,328	693,417	44,227
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	34 744,932	140 532,905	85 945,247
TOTAL ACTIF			167 823 798,029	124 801 996,888	124 274 560,882
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	66 136,574	51 218,541	54 406,547
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	43 625,117	22 206,584	34 220,091
TOTAL PASSIF			109 761,691	73 425,125	88 626,638
ACTIF NET			167 714 036,338	124 728 571,763	124 185 934,244
CP1	CAPITAL	CP1	164 352 918,640	122 482 601,863	119 625 012,949
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	3 361 117,698	2 245 969,900	4 560 921,295
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		2 820 257,938	875 219,796	3 255 089,862
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		540 859,760	1 370 750,104	1 305 831,433
ACTIF NET			167 714 036,338	124 728 571,763	124 185 934,244
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			167 823 798,029	124 801 996,888	124 274 560,882

ETATS DE RESULTAT COMPARES

	Not e	Période du					
		01/04/2016	01/01/2016	01/04/2015	01/01/2015	01/01/2015	
		au	au	au	au	au	
		30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2015	
		Montants en Dinars					
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 256 517,254	2 258 061,606	589 927,851	718 052,377	2 670 123,059
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		208 293,297	375 665,285	10 982,794	13 152,394	157 404,151
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		879 916,857	1 714 089,221	520 619,297	646 574,223	2 454 393,148
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		168 307,100	168 307,100	58 325,760	58 325,760	58 325,760
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	569 013,159	995 859,365	275 481,776	308 880,188	1 140 203,473
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		40 992,550	114 988,399	38 636,010	61 529,040	247 407,500
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		308 559,786	513 190,307	174 861,548	185 366,930	548 845,726
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		219 460,823	367 680,659	61 984,218	61 984,218	343 950,247
	REVENUS DES PLACEMENTS		1 825 530,413	3 253 920,971	865 409,627	1 026 932,565	3 810 326,532
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-183 915,092	-343 967,908	-97 081,904	-119 714,408	-441 615,644
	REVENU NET DES PLACEMENTS		1 641 615,321	2 909 953,063	768 327,723	907 218,157	3 368 710,888
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-47 707,678	-89 695,125	-23 963,633	-31 998,361	-113 621,026
	RESULTAT D'EXPLOITATION		1 593 907,643	2 820 257,938	744 364,090	875 219,796	3 255 089,862
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		508 631,787	540 859,760	1 371 985,684	1 370 750,104	1 305 831,433
	SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		2 102 539,430	3 361 117,698	2 116 349,774	2 245 969,900	4 560 921,295
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-508 631,787	-540 859,760	-1 371 985,684	-1 370 750,104	-1 305 831,433
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-70 377,199	-72 413,701	-16 353,387	-11 841,914	-70 823,734
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-58 770,081	-61 944,805	-47 563,936	-62 787,172	-31 486,643
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-256,006	-256,006	0,000	0,000	-2 843,537
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 464 504,357	2 685 643,426	680 446,767	800 590,710	3 149 935,948

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 30-06-2016**

	Période du 01/04/2016	Période du 01/01/2016	Période du 01/04/2015	Période du 01/01/2015	Période du 01/01/2015	
	au 30/06/2016	au 30/06/2016	au 30/06/2015	au 30/06/2015	au 31/12/2015	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL					
	1 464 504,36	2 685 643,43	680 446,77	800 590,71	3 149 935,95	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 593 907,64	2 820 257,94	744 364,09	875 219,80	3 255 089,86
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-70 377,20	-72 413,70	-16 353,39	-11 841,91	-70 823,73
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-58 770,08	-61 944,81	-47 563,94	-62 787,17	-31 486,64
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-256,006	-256,006	0	0	-2 843,54
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES					
	0	0	0	0	0	
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	33 510 984,46	40 842 458,67	108 841 364,93	108 427 063,52	105 535 080,76	
	SOUSCRIPTIONS					
	57 599 993,80	76 873 516,27	131 661 295,39	135 094 107,51	164 874 700,31	
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	53 096 300,00	71 052 600,00	126 179 500,00	129 496 700,00	157 616 500,00
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	-405 297,84	-536 147,94	-823 219,79	-843 243,62	-1 043 821,20
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	4 026 463,95	5 388 148,17	4 616 688,00	4 738 058,57	5 766 913,04
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (S)	882 527,69	968 916,04	1 688 327,17	1 702 592,57	2 535 108,48
	RACHATS					
	-24 089 009,35	-36 031 057,60	-22 819 930,46	-26 667 043,99	-59 339 619,55	
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-22 204 100,00	-33 329 400,00	-21 851 200,00	-25 569 100,00	-56 434 900,00
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	172 795,17	253 874,73	147 108,36	169 427,28	389 412,14
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-1 683 808,62	-2 527 476,05	-799 497,33	-935 528,81	-2 064 854,64
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS. (R)	-373 895,90	-428 056,28	-316 341,49	-331 842,46	-1 229 277,04
	VARIATION DE L'ACTIF NET					
	34 975 488,81	43 528 102,09	109 521 811,70	109 227 654,23	108 685 016,71	
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	132 738 547,53	124 185 934,24	15 206 760,07	15 500 917,53	15 500 917,53
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	167 714 036,34	167 714 036,34	124 728 571,76	124 728 571,76	124 185 934,24
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	1 230 477	1 162 167	146 344	150 351	150 351
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	1 539 399	1 539 399	1 189 627	1 189 627	1 162 167
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	107,875	106,857	103,911	103,098	103,098
B-	FIN DE LA PERIODE	108,947	108,947	104,846	104,846	106,857
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	4,00%	3,93%	3,61%	3,42%	3,65%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/06/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/06/2016 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30/06/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote, constituant une moins-value potentielle, est répartie sur la période restant à courir et portée directement, en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparaît comme composante du résultat net de la période.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2016.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'Actif net
AC1- A. Obligations de sociétés		15 036 600,000	15 382 041,699	9,172%
ATB 2007/1(25 ANS)	3 000	192 000,000	193 005,600	0,115%
ATL 2015/1	10 000	1 000 000,000	1 060 744,000	0,632%
ATL 2015/2 A	10 000	1 000 000,000	1 020 816,000	0,609%
ATL 2015/2 C	10 000	1 000 000,000	1 021 512,000	0,609%
ATL 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 000 680,000	0,597%
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10 000	1 000 000,000	1 040 160,000	0,620%
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20 000	2 000 000,000	2 063 616,000	1,230%
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10 000	997 000,000	1 008 968,000	0,602%
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10 000	1 000 000,000	1 007 813,699	0,601%
BH SUB 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 009 208,000	0,602%
CHO 2009/BIAT	3 000	150 000,000	154 032,000	0,092%
CIL 2015/2	10 000	1 000 000,000	1 040 968,000	0,621%
MEUBLATEX 2015	9 000	900 000,000	900 158,400	0,537%
TL 2015/2	20 000	2 000 000,000	2 040 432,000	1,216%
TUNISIE FACTORING 2014/1	10 000	797 600,000	819 928,000	0,489%
AC1-B. Emprunts d'Etat		72 204 891,613	73 354 609,234	43,738%
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>		72 204 891,613	73 504 212,932	43,827%
BTA 5,50% 03/2019 (10 ANS)	3 671	3 795 917,613	3 845 481,140	2,292%
BTA 5,50% 02/2020	2 912	2 811 536,000	2 860 680,987	1,706%
BTA 5,50% 10/2018	2 098	2 054 991,000	2 121 506,221	1,265%
BTA 5,50% 10/2020	3 500	3 364 150,000	3 474 692,465	2,072%
BTA 5,75% JANVIER 2021	4 000	3 878 000,000	3 963 698,630	2,364%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 859 200,000	3 903 386,302	2,327%
BTA 6% JANVIER 2024	11 500	11 040 000,000	11 159 473,973	6,654%
BTA 6,3% OCTOBRE 2026	5 500	5 315 750,000	5 514 726,438	3,288%
BTA 6,7% AVRIL 2028	5 500	5 423 000,000	5 486 806,027	3,272%
BTA 6,75% 07/2017 (10 ANS)	6 071	6 310 957,000	6 631 605,598	3,954%
BTA 6,90% 05/2022 (15 ANS)	23 800	24 351 390,000	24 542 155,151	14,633%
<i>Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA(1)</i>			-149 603,698	- 0,089%
AC1-C Autres Valeurs (OPCVM)		6 643 302,145	6 591 135,166	3,930%
SICAV TRESOR	65 543	6 643 302,145	6 591 135,166	3,930%
Total du portefeuille titres		93 884 793,758	95 327 786,099	56,840%

(1) Ce montant s'élevant au 30/06/2016 à **-149 603,698 DT** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'évaluation des BTA a été appliquée à partir du 02/01/2014 afin de remédier aux inconvénients liés à la méthode de valorisation au coût historique préconisée par la norme comptable NCT 17 lorsqu'il n'y a pas de moyens permettant de valoriser les BTA au prix du marché (marché secondaire non liquide).

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 256 517,254 Dinars** du 01/04/2016 au 30/06/2016 contre **589 927,851 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2016 Au30/06/2016	Du 01/01/2016 Au30/06/2016	Du 01/04/2015 Au30/06/2015	Du 01/01/2015 Au30/06/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus des Obligations de sociétés	208 293,297	375 665,285	10 982,794	13 152,394	157 404,151
Revenus des Emprunts d'Etat	879 916,857	1 714 089,221	520 619,297	646 574,223	2 454 393,148
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	168 307,100	168 307,100	58 325,760	58 325,760	58 325,760
Total	1 256 517,254	2 258 061,606	589 927,851	718 052,377	2 670 123,059

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016 à **72 461 189, 670 Dinars**, contre **44 159 316,562 Dinars** au 30/06/2015 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
Bons du Trésor à Court Terme	3 858 779,618	5 109 725,335	8 666 059,156
Certificats de Dépôt	38 478 222,653	25 987 607,009	11 995 798,188
Autres placements (Dépôt à terme)	30 124 187,399	13 061 984,218	12 052 196,384
Total	72 461 189,670	44 159 316,562	32 714 053,728

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme		3 755 928,998	3 858 779,618	2,301%
BTC 52S-06/09/2016	375	356 728,519	368 568,814	0,220%
BTC 52S-08/11/2016	3 577	3 399 200,479	3 490 210,804	2,081%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT		38 459 414,660	38 478 222,653	22,943%
CDP 10J-01/07/2016	BIAT	4	1 997 891,671	2 000 000,001	1,193%
CDP 10J-02/07/2016	BIAT	5	2 497 364,588	2 499 736,146	1,491%
CDP 10J-03/07/2016	BIAT	8	3 995 783,341	3 999 155,778	2,385%
CDP 10J-04/07/2016	BIAT	5	2 497 364,588	2 499 208,646	1,490%
CDP 10J-05/07/2016	BIAT	9	4 495 256,259	4 498 101,002	2,682%
CDP 10J-06/07/2016	BIAT	6	2 996 837,506	2 998 417,711	1,788%
CDP 10J-07/07/2016	BIAT	10	4 994 729,177	4 996 835,839	2,979%
CDP 10J-08/07/2016	BIAT	7	3 496 310,424	3 497 416,275	2,085%
CDP 10J-09/07/2016	BIAT	5	2 497 364,588	2 497 891,114	1,489%
CDP 10J-10/07/2016	BIAT	18	8 990 512,518	8 991 460,141	5,361%

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme	BIAT		30 000 000,000	30 124 187,399	17,962%
DAT 92J-01/07/2016	BIAT	1	500 000,000	505 262,904	0,301%
DAT 91J-18/07/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 016 867,946	1,203%
DAT 91J-20/07/2016	BIAT	1	3 000 000,000	3 024 618,082	1,803%
DAT 92J-12/08/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 005 742,466	0,600%
DAT 92J-16/08/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 010 566,137	1,199%
DAT 92J-25/08/2016*	BIAT	1	3 000 000,000	3 012 748,274	1,796%
DAT 92J-26/08/2016*	BIAT	1	1 000 000,000	1 004 134,575	0,599%
DAT 92J-31/08/2016	BIAT	1	8 000 000,000	8 028 482,630	4,787%
DAT 92J-03/09/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 003 221,918	0,598%
DAT 96J-14/09/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 004 832,877	1,195%
DAT 94J-15/09/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 004 142,466	1,195%
DAT 92J-23/09/2016	BIAT	1	3 500 000,000	3 503 221,918	2,089%
DAT 92J-28/09/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 000 345,206	0,596%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016 à **77,328 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3. Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2016 à **34 744,932 Dinars** contre **140 532,905 Dinars** au 30/06/2015 représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

Créances d'exploitation	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
R/S sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	34 744,932	140 532,905	74 995,918
R/S sur les achats des obligations de Sociétés	0,000	0,000	10 949,329
Total	34 744,932	140 532,905	85 945,247

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **569 013,159 Dinars** du 01/04/2016 au 30/06/2016 contre **275 481,776 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des Bons du Trésor à CT	40 992,550	114 988,399	38 636,010	61 529,040	247 407,500
Revenus des Certificats de Dépôt	308 559,786	513 190,307	174 861,548	185 366,930	548 845,726
Revenus des autres placements (DAT)	219 460,823	367 680,659	61 984,218	61 984,218	343 950,247
Total	569 013,159	995 859,365	275 481,776	308 880,188	1 140 203,473

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2016 à **109 761,691 Dinars** contre **73 425,125 Dinars** au 30/06/2015 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	66 136,574	51 218,541	54 406,547
PA 2	Autres créditeurs divers	43 625,117	22 206,584	34 220,091
Total		109 761,691	73 425,125	88 626,638

PA1: Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2016 à **66 136,574 Dinars** contre **51 218,541 Dinars** au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015	Montant au 31/12/2015
Gestionnaire	26 454,629	34 702,284	36 895,531
Dépositaire	13 227,316	1 643,850	1 698,645
Distributeurs	26 454,629	14 872,407	15 812,371
Total	66 136,574	51 218,541	54 406,547

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2016 à **43 625,117 Dinars** contre **22 206,584 Dinars** au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/06/2015(*)	Montant au 31/12/2015(*)
Etat, impôts et taxes	10 852,226	6 132,693	8 706,863
Redevance CMF	13 227,121	9 914,767	10 541,396
Rémunération CAC	10 566,946	2 506,842	8 029,720
Jetons de présence	2 983,526	2 989,091	6 000.000
Provision pour charges diverses	5 995,298	663,191	942.112
Total	43 625,117	22 206,584	34 220,091

(*)Retraité pour les besoins de la comparaison

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2016 au 30/06/2016 à **183 915,092 Dinars** contre **97 081,904 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	73 566,037	137 587,161	64 586,450	77 788,739	296 062,003
Rémunération du dépositaire	36 783,018	68 793,586	4 815,549	8 587,637	18 669,917
Rémunération des distributeurs	73 566,037	137 587,161	27 679,905	33 338,032	126 883,724
Total	183 915,092	343 967,908	97 081,904	119 714,408	441 615,644

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2016 au 30/06/2016 à **47 707,678 Dinars** contre **23 963,633 Dinars** du 01/04/2015 au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevance CMF	36 782,468	68 792,493	18 452,946	22 224,923	84 587,624
Impôts et Taxes	4 517,991	8 088,194	1 730,820	2 050,188	7 616,977
Rémunération CAC	3 063,151	6 126,302	2 026,206	4 184,876	14 188,754
Jetons de Présence	1 491,763	2 983,526	1 753,661	3 538,374	7 016,071
Diverses charges d'exploitation	1 852,305	3 704,610	0,000	0,000	211,600
Total	47 707,678	89 695,125	23 963,633	31 998,361	113 621,026

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/06/2016 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2016 (en nominal)

- Montant : 116 216 700,000 Dinars
- Nombre de titres : 1 162 167
- Nombre d'actionnaires : 798

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 71 052 600,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 710 526

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 33 329 400 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 333 294

Capital au 30/06/2016 : **164 352 918,640 Dinars**

- Montant en nominal : 153 939 900,000 Dinars
- Sommes non capitalisables (1) : - 1 260 741,278 Dinars
- Sommes capitalisées (2) : 11 673 759,918 Dinars
- Nombres de titres : 1 539 399
- Nombre d'actionnaires : 1 370

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/06/2016 à **-1 260 741,278 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	- 843 853,552
1- Résultat non capitalisables de la période	- 134 614,512
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 72 413,701
✓ +/- values réalisées sur cession de titres	- 61 944,805
✓ Frais de négociation de titres	-256,006
2- Régularisation des sommes non capitalisables	- 282 273,214
✓ Aux émissions	-536 147,944
✓ Aux rachats	253 874,730
Total sommes non capitalisables	- 1 260 741,278

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2016 à **Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes capitalisées des exercices antérieurs	4 252 166,501
1- Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	4 560 921,295
2- Régularisation des sommes capitalisées de l'Exercice. clos	2 860 672,122
✓ Aux émissions	5 388 148,169
✓ Aux rachats	- 2 527 476,047
Total des sommes capitalisées	11 673 759,918

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2015 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2016 statuant sur les états financiers de l'exercice 2015 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2015	3 255 089,862
Régularisation du résultat d'exploitation	1 305 831,433
Sommes capitalisables de l'Exercice 2015 capitalisées	4 560 921,295

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/06/2016 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2016
Résultat capitalisable de la période	2 820 257,938
Régularisation du résultat capitalisable de la période	540 859,760
Sommes capitalisables	3 361 117,698

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Revenus des placements	2,114	0,863
Charges de gestion des placements	-0,224	-0,101
Revenu net des placements	1,890	0,762
Autres charges d'exploitation	-0,058	-0,027
Résultat d'exploitation	1,832	0,735
Régularisation du résultat d'exploitation	0,351	1,152
Sommes capitalisables de la période	2,183	1,887
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,351	-1,152
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,047	-0,010
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,040	-0,053
Frais de négociation de titres	0,000	0,000
Résultat net de la période	1,745	0,672

4-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,249%	0,267%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,065%	0,071%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	2,430%	5,011%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, à partir du 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

4-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du 1^{er} janvier 2016.

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 JUIN 2016 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 JUIN 2016, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 130 961 dinars et un résultat net de la période de 54 089 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 22,14% de l'actif au 30 juin 2016. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, 28 Juillet 2016

**Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN
Arrêté au 30/06/2016 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 659 257,728	2 326 680,181	2 125 109,410
	a- Actions et droits rattachés		1 659 257,728	2 326 680,181	2 125 109,410
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	471 703,556	701 199,562	546 163,087
	a- Placements monétaires		0,000	287 698,130	293 580,855
	b- Disponibilités		471 703,556	413 501,432	252 582,232
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	11 679,209	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 130 961,284	3 039 558,952	2 671 272,497
	<u>PASSIF</u>				
			56 784,513	33 289,519	56 329,432
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	39 711,996	17 926,900	30 030,229
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	17 072,517	15 362,619	26 299,203
	ACTIF NET		2 074 176,771	3 006 269,433	2 614 943,065
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	2 066 710,601	2 998 111,652	2 603 370,849
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	7 466,170	8 157,781	11 572,216
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		4,239	2,099	2,042
	b- Sommes distribuables de l'exercice		7 461,931	8 155,682	11 570,174
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 130 961,284	3 039 558,952	2 671 272,497

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2016 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	3.1	31 550,140	31 550,140	41 837,650	41 837,650	76 430,440
Dividendes		31 550,140	31 550,140	41 837,650	41 837,650	76 430,440
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	370,494	3 392,168	2 802,595	4 556,296	10 439,021
Total des revenus des placements		31 920,634	34 942,308	44 640,245	46 393,946	86 869,461
CH 1 Charges de gestion des placements	3.8	-7 563,989	-15 880,491	-10 676,742	-21 810,762	-41 181,706
Revenu net des placements		24 356,645	19 061,817	33 963,503	24 583,184	45 687,755
CH 2 Autres charges	3.9	-7 246,827	-13 802,825	-9 140,380	-17 244,838	-34 388,067
Résultat d'exploitation		17 109,818	5 258,992	24 823,123	7 338,346	11 299,688
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		1 487,956	2 202,939	560,719	817,336	270,486
Sommes distribuables de la période		18 597,774	7 461,931	25 383,842	8 155,682	11 570,174
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 487,956	-2 202,939	-560,719	-817,336	-270,486
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		205 484,185	295 208,973	21 942,604	-180 548,192	-429 871,960
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		-166 203,397	-166 351,555	-45 229,775	-40 131,679	-111 082,402
Frais de négociation de titres		-2 301,122	-3 821,455	-930,420	-3 275,898	-5 804,048
Résultat net de la période		54 089,484	130 294,955	605,532	-216 617,423	-535 458,722

VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2016 en (DT)

Libellé	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>54 089,484</u>	<u>130 294,955</u>	<u>605,532</u>	<u>-216 617,423</u>	<u>-535 458,722</u>
a- Résultat d'exploitation	17 109,818	5 258,992	24 823,123	7 338,346	11 299,688
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	205 484,185	295 208,973	21 942,604	-180 548,192	-429 871,960
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-166 203,397	-166 351,555	-45 229,775	-40 131,679	-111 082,402
d- Frais de négociation de titres	-2 301,122	-3 821,455	-930,420	-3 275,898	-5 804,048
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>-22 126,555</u>	<u>-22 126,555</u>	<u>-22 126,555</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-191 836,920</u>	<u>-661 550,980</u>	<u>-69 092,326</u>	<u>-141 389,324</u>	<u>-213 874,393</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	191 836,920	661 550,980	69 092,326	141 389,324	213 874,393
- Capital	225 100,000	780 100,000	76 400,000	153 600,000	242 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-31 839,418	-118 403,789	-6 809,228	-11 961,322	-29 323,160
- Régularisation des sommes distribuables	-1 423,662	-145,231	-498,446	-249,354	297,553
VARIATION DE L'ACTIF NET	-147 257,705	-540 766,294	-90 613,349	-380 133,302	-771 459,670
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	2 221 434,476	2 614 943,065	3 096 882,782	3 386 402,735	3 386 402,735
b- En fin de période	2 074 176,771	2 074 176,771	3 006 269,433	3 006 269,433	2 614 943,065
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	26 669	32 219	33 876	34 648	34 648
b- En fin de période	24 418	24 418	33 112	33 112	32 219
VALEUR LIQUIDATIVE	84,944	84,944	90,790	90,790	81,161
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	9,69%	10,26%	0,12%	-12,98%	-16,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30/06/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30-06-2016.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2016 d'actions et droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2015	% l'Actif
<u>Actions et droits rattachés</u>				
ADWYA	18 830	122 076,863	164 611,860	7,72%
ATL	36 837	136 995,037	110 068,956	5,17%
ATTIJARI BANK	5 640	146 751,600	157 920,000	7,41%
BIAT	2 500	158 106,171	208 505,000	9,78%
CARTHAGE CEMENT	110 000	360 161,675	188 980,000	8,87%
CELLCOM	6 096	32,080	47 859,696	2,25%
MONOPRIX	17 300	271 920,032	186 615,100	8,76%
SOTUVER	33 999	175 771,988	138 409,929	6,50%
TLS	4 561	76 114,550	84 875,649	3,98%
TPR	21 600	99 704,227	70 459,200	3,31%
TUNIS RE	13 607	132 993,004	115 332,932	5,41%
UIB	10 531	168 432,772	185 619,406	8,71%
Total		1 849 059,999	1 659 257,728	77,86%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Revenus des Actions</u>	<u>31 550,140</u>	<u>31 550,140</u>	<u>41 837,650</u>	<u>41 837,650</u>	<u>76 430,440</u>
TOTAL	31 550,140	31 550,140	41 837,650	41 837,650	76 430,440

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 471 703,556 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Placements monétaires	0,000	287 698,130	293 580,855
Disponibilités	471 703,556	413 501,432	252 582,232
Total	471 703,556	701 199,562	546 163,087

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.04.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Intérêts des bons de trésor à court terme	370,494	3 392,168	2 802,595	4 556,296	10 439,021
TOTAL	370,494	3 392,168	2 802,595	4 556,296	10 439,021

3.3 – Créances d'exploitation :

	Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	11 679,209	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	11 679,209	0,000

3.4 – Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	39 711,996	17 926,900	30 030,229
	Frais de gestionnaire	2 161,640	3 050,499	2 639,893
	Frais de dépositaire	4 073,192	1 555,216	2 938,863
	Frais des distributeurs	33 477,164	13 321,185	24 451,473

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PA 2	Autres créditeurs divers	17 072,517	15 362,619	26 299,203
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	2 400,000	2 400,000	0,000
	Redevance CMF	172,602	247,322	216,996
	Charges payées sur exercice en cours	14 499,915	12 715,297	26 082,207

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2015</u>	
* Montant en nominal	3 221 900
* Nombre de titres	32 219
* Nombre d'actionnaires	120
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	780 100
* Nombre de titres rachetés	7 801
<u>Capital au 30/06/2016</u>	
* Montant en nominal	2 441 800
* Nombre de titres	24 418
* Nombre d'actionnaires	96

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2016 au 30/06/2016 s'élève à -540 766,294 dinars.

Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2016 est de 24 418 contre 32 219 au 31/12/2015.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2015</u>	<u>2 603 370,849</u>	<u>2 603 370,849</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-780 100,000</u>	<u>-780 100,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>243 439,752</u>	<u>250 905,922</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres.	295 208,973	295 208,973
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-166 351,555	-166 351,555
- Frais de négociation de titres	-3 821,455	-3 821,455
- Régularisation des sommes non distribuables	118 403,789	118 403,789
- Sommes distribuables		7 466,170
<u>Montant fin de période au 30/06/2016</u>	<u>2 066 710,601</u>	<u>2 074 176,771</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2016 s'élèvent à **7 466,170** DT contre **8 157,781** DT au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Sommes distribuables exercices antérieurs	4,239	2,099	2,042
Résultat d'exploitation	5 258,992	7 338,346	11 299,688
Régularisation du résultat d'exploitation	2 202,939	817,336	270,486
Total	7 466,170	8 157,781	11 572,216

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.04.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>7 563,989</u>	<u>15 880,491</u>	<u>10 676,742</u>	<u>21 810,762</u>	<u>41 181,706</u>
Rémunération du gestionnaire	2 161,140	4 537,280	3 050,499	6 231,648	11 766,202
Rémunération du dépositaire	540,287	1 134,329	762,629	1 557,917	2 941,564
Rémunération des distributeurs	4 862,562	10 208,882	6 863,614	14 021,197	26 473,940

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.04.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>7 246,827</u>	<u>13 802,825</u>	<u>9 140,380</u>	<u>17 244,838</u>	<u>34 388,067</u>
Redevance CMF	540,287	1 134,329	762,629	1 557,917	2 941,564
Services bancaires et assimilés	744,584	744,584	987,368	987,368	1 803,758
Abonnement des charges budgétisées	5 961,956	11 923,912	7 390,383	14 699,553	29 642,745

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.16 au 30.06.16	Période du 01.01.16 au 30.06.16	Période du 01.04.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 30.06.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Abonnement des charges budgétisées	5 961,956	11 923,912	7 390,380	14 699,553	29 642,745
Taxes	-155,653	-311,307	255,475	508,143	1 024,708
Frais bancaires	28,103	56,206	22,440	43,996	88,720
Publication BO CMF	472,753	945,505	175,456	373,604	753,400
Honoraires CAC	1 670,819	3 341,639	1 675,646	3 332,879	6 721,000
Frais AGO et publications	563,447	1 126,894	1 174,585	2 336,262	4 711,247
Jetons de Présence	2 983,606	5 967,213	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Alpha mena	497,268	994,536	498,630	991,781	2 000,000
Autres	-98,387	-196,774	596,369	1 162,203	2 343,670

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une

rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.